

**NOUVEAU
JOURNAL
HELVÉTIQUE,
OU
ANNALES LITTÉRAIRES
ET POLITIQUES**

DE l'Europe, & principalement de la Suisse,

DEDIÉ AU ROI.

FEVRIER 1777.



**A NEUCHÂTEL,
De l'imprim. de la Société Typographique.**





NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.



PREMIERE PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.

I. *Descriptions des arts & métiers, &c.*
Nouvelle édition, augmentée par M. J. E.
BERTRAND, professeur, &c. In-4°.
Tome VI, contenant l'art du ferrurier,
l'art du chandelier, & l'art d'exploiter
les mines de charbon de terre. Neuchâtel,
de l'imprimerie de la Société Typographi-
que, 1776, avec figures. Troisième & der-
nier extrait.

LE dernier des arts qui se trouvent décrits
dans le volume dont nous achevons aujour-
d'hui l'analyse, est celui qui a pour objet
l'exploitation des mines de charbon de terre.
Quoique cet art soit utile à divers autres ou

4 JOURNAL HELVETIQUE.

On emploie avec succès cette matière, il paraît cependant avoir un rapport plus direct avec celui de la ferrurerie, qui lui doit la plus grande perfection de ses ouvrages ; & c'est ce qui a déterminé l'éditeur à lui donner la place qu'il occupe dans cette collection.

M. Morand, chargé par l'académie des sciences de Paris de la description de cet art, & qui s'en est acquitté de manière à mériter des éloges, a divisé son travail en deux parties principales, & il n'est question ici que de la première. Comme naturaliste, il envisage d'abord le charbon de terre en lui-même, abstraction faite du travail nécessaire pour le tirer de la mine. Il examine avec le plus grand soin ce fossile singulier, qui se trouve répandu plus ou moins profondément dans toute la masse de notre globe. Il décrit sa composition, ses variétés, les météores aériens, ignés & aqueux qui accompagnent cette substance dans les entrailles de la terre. Il donne enfin la disposition, la figure, la direction, la marche, & les limites des bancs composés de cette matière. Cette première portion de son travail est terminée par une description très-détaillée des principales mines de charbon de terre connues & exploitées en divers pays de l'Europe, tels que la France, l'Angleterre, les Pays-Bas, & l'Allemagne. Il s'agira de décrire dans la

seconde les différentes manieres de travailler à leur exploitation, & de faire sentir les avantages qui ne peuvent que résulter de ce secours pour la politique & l'économie. Secours d'autant plus précieux, que les progrès successifs des arts & du luxe augmentent nécessairement la consommation du bois, & en font craindre la disette, principalement dans les pays montueux qui étaient couverts autrefois de forêts, aujourd'hui presque épuisées.

“ Il n'est personne, dit notre académicien, qui ne connaisse de nom ou de vue le charbon de terre. Cependant, comme M. Bertrand l'observe, peu de personnes attachent exactement la même idée à cette expression. Notre langue n'en fournit point assez. On est obligé de rendre synonymes des mots qui ne le sont pas, & de là vient que l'on confond sur cette matiere des choses qu'il faudrait distinguer. Mais comme il est nécessaire de se former des notions distinctes de tous les sujets que l'on traite, voici la direction que nous donne cet exact commentateur. Le terme de *charbon fossile* peut désigner le genre général. Le *charbon ligneux* ressemble au bois par ses fibres, & est quelquefois véritablement du bois pénétré d'un suc bitumineux. Le *charbon pierreux* ou de pierre, est celui qui se trouve en une masse

7 JOURNAL HELVÉTIQUE.

dure, amorphe. Le *charbon terreux* ressemble à de la terre liée & endurcie par le bitume ; il est ordinairement moins dur & plus friable. Le *charbon bitumineux* est plus noir, luisant, & semblable à de la poix ou du jais. Le *charbon fissile* est par feuilles minces comme l'ardoise. Il y a enfin des *charbons minéralisés*, c'est-à-dire, plus ou moins mêlés avec divers minéraux. Mais tout charbon fossile renferme essentiellement un bitume d'abord liquide, & qui ensuite a lié & pénétré les parties de divers corps qui se trouvent dans la terre. A la faveur de ces notions distinctes, on peut définir le *charbon fossile*, ou charbon que l'on trouve dans la terre, une substance minérale, inflammable, de couleur noire ou approchant, plus ou moins solide, plus ou moins friable, tantôt compacte, tantôt feuilletée, dont la partie essentielle est une portion indéterminée de matière bitumineuse. Sa couleur & son aptitude à faire du feu lui ont fait donner le nom de charbon. On l'appelle *houille* dans plusieurs pays.

Le pays que M. Morand avait choisi pour en faire le théâtre de ses observations, convenait parfaitement aux vues qu'il se proposait. C'est celui de Liege, où la portion la plus nombreuse du peuple, jusqu'aux femmes & aux enfans, vit dans les mines de

charbon, ne subsiste que par la *houille*, & ne connaît point d'autre feu que celui de cette substance répandue de toutes parts sous ses pieds. Mais il eût été à souhaiter que, pour perfectionner son travail, cet académicien eût joint à ses recherches particulières la lecture de quelques-uns des auteurs Allemands ou Anglais, qui, en très-grand nombre, ont écrit sur cette matière dans différentes vues. Nous avons déjà eu occasion de remarquer combien les premiers sont supérieurs aux autres nations pour tout ce qui concerne la minéralogie. Il est fâcheux que l'on y ait introduit une nomenclature beaucoup trop étendue, qui exige que l'on emploie un tems considérable seulement pour se familiariser avec des mots nouveaux & inconnus dans le langage ordinaire.

Quand même on ne connaîtrait pas les avantages du charbon de terre pour le travail de tant de fabriques, son utilité quant au chauffage suffirait pour inviter tout le monde à la recherche des mines qui le procurent, avant qu'on s'y voie contraint par la destruction entière des forêts. On néglige trop ce soin en plusieurs pays. Ce n'est, par exemple, que depuis peu que l'on fait usage dans le Pays-de-Vaud, du charbon fossile qui s'y trouve en plusieurs endroits. Le savant auteur du dictionnaire des fossiles avait déjà

fait ce reproche à ses compatriotes. Peut-être a-t-il contribué à l'emploi que l'on en fait actuellement dans la verrerie établie à Paudé près de Lausanne. A l'aide de quelques préparations connues à Liege & ailleurs, on peut sans incommodité brûler de ce charbon dans les cheminées & les poeles. Mais on ne doit point confondre, comme on le fait souvent, la substance dont nous parlons avec la *tourbe*, qui est un assemblage de plantes & de racines diversément altérées. Elle differe des charbons de terre, selon M. Bertrand, 1°. par son lieu natal ; on la tire des marais, au lieu que les charbons de terre se trouvent par veines & par lits. 2°. Par sa contexture filamenteuse, tandis que ce charbon est compacte ou par feuilles. On peut cependant la ranger parmi les substances bitumineuses, à cause de la facilité avec laquelle elle s'enflamme.

Ces substances se trouvent variées, pour ainsi dire, à l'infini dans la terre, & donnent lieu à bien des observations de la part des physiciens. Parmi les bitumes solides, dont on connaît plusieurs especes, nous distinguerons, avec M. Bertrand, l'*asphalte*, sorte de bitume ou limon visqueux, gluant, terrestre, coagulé par le soleil. Lorsqu'il est pur, il furnage à l'eau ; & quand il est mêlé de terre, il prend une couleur brune foncée, &

est gréné. Tel est celui qui se trouve dans le comté de Neuchatel, près du village de Couvet. On a publié, en 1721, une dissertation sur cet asphalte, objet envisagé peut-être aujourd'hui avec trop d'indifférence, par ceux qui seraient à portée d'en tirer le plus d'avantage.

L'analyse chymique du charbon de terre a fait connaître qu'il contient diverses substances minérales; telles que du soufre, de l'alun, des sels, &c. Nous supprimerons ici tous les détails qui amuseraient peu nos lecteurs, en nous contentant d'observer que M. Morand s'est trompé, en affirmant d'après *Libavius*, qu'il n'a pas bien entendu dans cet endroit, que les anciens Zélandais tiraient leur sel du charbon de terre. C'est la mer, dont ils sont environnés, qui le leur a fourni dans tous les tems, & ils le tirent à l'aide du feu de ce charbon. M. Bertrand rapporte à la fin de cet article plusieurs expériences curieuses, faites par un minéralogiste Allemand. Mais l'examen des différentes substances minérales qui peuvent se trouver dans la houille, est peut-être moins intéressant que les météores ou les phénomènes que l'on observe communément dans les mines d'où on la tire, & qui mettant souvent en danger la vie de ceux qui les exploitent, retardent considérablement un travail si

utile. Ces météores font oppofés l'un à l'autre : c'est l'eau & le feu. On fait en effet qu'il fe trouve fous terre , dans des profondeurs de quelques centaines de toifes , des réfervoirs immenfes d'eau , qui montent & s'élevent quelquefois avec rapidité. Quelques-unes de ces eaux font pures , d'autres font mêlées de divers minéraux. Notre auteur entre ici dans une difcuflion analytique de leurs qualités , & renvoie à indiquer dans la feconde partie de fon travail les moyens dont on fe fert pour remédier à cet inconvéniement.

Quant aux vapeurs & aux exhalaifons ordinaires dans les houllieres , elles ont une caufe commune avec celles qui fe forment dans les autres fouterreins , favoir , un air ftagnant & par conféquent dangereux. On peut les réduire à deux efpeces. La premiere n'eft qu'un fimple brouillard épais , que les Liégeois nomme *pouffe* ou *mouffette* , & que les anciens minéralogiftes croyaient être un mauvais génie , habitant dans les mines. Les effets de cette vapeur , font d'éteindre les chandelles , d'affoupir , de fuffoquer les ouvriers au point de caufer même quelquefois des morts fubites. Elle a manifeftement beaucoup de rapport avec la vapeur du charbon de bois & celle du vin qui fermente. La feconde efpece d'exhalaifon differe de la premiere , en ce qu'elle eft inflammable même

avec détonnation. Elle est cause que des tas de houille s'allument quelquefois. On l'appelle à Liege *feu grioux*. Il y a des mines où l'on courrait danger de mort, si l'on y entrait sans lumière; d'autres où il faut travailler dans l'obscurité. Il est arrivé plus d'une fois que l'air, comprimé par des exhalaisons de cette nature, brûle & étouffe les ouvriers, qui n'ont, pour se garantir de ces accidens, que des observations fondées sur leur propre expérience.

On comprend aisément que l'air que l'on respire dans les mines de charbon de terre, diffère de celui qu'on respire ailleurs, à raison des parties de soufre & de vitriol dont il est imprégné; mais il n'en est pas plus malsain pour cela, non plus que le chauffage avec cette matière. On a même la preuve que ceux qui passent leur vie à travailler sous terre dans des houillères, vivent aussi longtemps pour le moins que ceux qui exercent d'autres professions en plein air.

L'utilité généralement reconnue des mines de charbon de terre, rendrait sans doute bien précieux les signes qui pourraient faire connaître à la surface du terrain, s'il renferme ou non cette intéressante matière. Selon notre auteur, il n'en est aucun sur lequel on puisse absolument compter. On a observé cependant que dans les lieux qui

fournissent des mines de houille, se trouve en quantité, & sur le terrain, une espèce de *schiste* ou de fausse ardoise, qui forme dans la pente des montagnes, comme des feuillets aigus & tranchans. Les physiciens envisagent cette pierre comme la base & la couverture des veines de ce minéral. Mais la voie la moins équivoque pour fonder le terrain, est la tarière, dont le rapport est toujours assuré. On peut ajouter, pour se diriger avec plus de sûreté dans de telles recherches, que ces mines se trouvent toujours dans des endroits montueux; qu'il faut premièrement visiter les collines escarpées & les lieux où il s'est fait quelque éboulement. C'est là que se manifestent quelquefois des veines de charbon. Il faut observer enfin si les racines des végétaux indiquent quelque chose de bitumineux, si les eaux ne sont point chargées d'ocre jaune ou ne laissent point un sédiment noirâtre. On rencontre quelquefois à l'ouverture d'une mine une sorte de terre ou de pierre noirâtre, assez semblable à la houille, sans en avoir toutes les qualités; il est alors très-probable qu'en creusant plus profondément au même endroit on découvrirait quelque chose de mieux.

Nous avons dit en commençant, que les Allemands s'étaient singulièrement attachés à bien connaître la nature du charbon de

terre, afin de pouvoir en tirer tout l'avantage possible. M. Bertrand, qui paraît les avoir consultés avec plus de soin que l'auteur de cette description, en fournit la preuve dans une note qui nous apprend qu'un physicien de cette nation a réussi, 1°. à séparer du charbon de pierre l'acide sulfureux qui le rend incapable de servir à la fonte des mines, & sur-tout des mines de fer : 2°. à gonfler & tanner par son secours & en peu de tems toutes sortes de cuirs, de maniere qu'ils soient impénétrables à l'eau : 3°. à en tirer une matiere qui peut servir de poix ou de goudron, meilleur que celui que le bois fournit. Enfin, ce qui reste après ces opérations peut servir à la fabrication du salpêtre.

Il manquait à l'énumération des mines de charbon en divers pays, une notice de celles qui se trouvent en très-grande abondance dans le royaume de Boheme. M. Bertrand y a suppléé. On se sert de cette matiere pour chauffer les appartemens, cuire le pain, brasser la biere, fabriquer l'alun, &c.

Nous terminerons cet extrait en adoptant les réflexions judicieuses que présente notre zélé & savant academicien sur l'importance de cette matiere, & sur la nécessité de s'occuper sérieusement de la recherche des mines de charbon. Nous osons en particulier inviter nos compatriotes à bien sentir ce

que leur position exige à cet égard. Les progrès de l'industrie ont augmenté la population & l'aifance parmi nous. Ceux de la cherté du bois ne pouvaient manquer de fuivre. C'est ajouter un malheur au besoin de se chauffer. Déjà & depuis assez long-tems on est obligé dans divers quartiers de nos montagnes, autrefois toutes couvertes de forêts, de suppléer par de la tourbe à leur épuisement. On fait que ce pays renferme plusieurs mines dont on tirerait les plus grands fruits, mais dont, faute de bois, l'exploitation devient impraticable. Puisqu'on emploie la tariere anglaise à la recherche des marnieres, ne devrait-on pas l'appliquer à des vues non moins utiles? On occuperait dans les mines de charbon un grand nombre d'hommes, de femmes, & d'enfans, comme on le fait ailleurs; ce serait une ressource assurée contre l'oifiveté & l'indigence. Enfin, tandis que l'on se chaufferait ainsi à meilleur compte, nos forêts se rétabliraient, fourniraient abondamment des bois de construction; & le prix, si haut aujourd'hui, de la main-d'œuvre, diminuerait nécessairement. Tant d'avantages importants ne peuvent qu'exciter des peuples éclairés & industriels, à s'occuper d'un soin qui réunirait l'intérêt particulier avec le bien général de tous les citoyens.

II. *La vie & les opinions de Tristram Shandy.*
Traduites de l'anglais de STERN, par M.
 FREN AIS. 2 part. Neuchatel, 1777, in-12.

CETTE production d'un homme de génie méritait une traduction ; il n'y a que la difficulté de rendre en français un ouvrage de ce genre , qui ait pu nous en priver pendant si long-tems. M. de Voltaire dit quelque part, que le Tristram Shandy ressemble à ces petits satyres de l'antiquité , qui renfermaient des essences précieuses. En effet, ses peintures sont supérieures aux crayons de Rembrandt & de Calot. M. Stern est, sans contredit, le second Rabelais de l'Angleterre. On voit qu'il a imité le fameux curé de Meudon ; mais il a su se garantir de ses licences. C'est toujours avec décence qu'il peint les objets ; & il est difficile d'y mettre plus d'esprit & de finesse. La bonne plaisanterie est l'ame de son livre , qui peut servir à ranimer la gaieté. Les deux volumes qui paraissent actuellement ne font que le tiers de l'ouvrage. Le traducteur a voulu pressentir le goût du public , & nous ne doutons pas qu'il ne soit encouragé à domer la suite. Sa traduction est assez facile ; & son style presque toujours correct. On ne peut lui reprocher que d'être quelquefois moins vif, moins saillant que son original.

Une autre critique qu'on ne manquera pas de lui faire, c'est d'avoir osé altérer le texte de son auteur. Cette liberté, qui ne devrait pas être permise, a déjà plus d'une fois été reprochée aux Français par les écrivains étrangers qu'on a traduits dans notre langue. M. F. convient lui-même " qu'il a retranché beaucoup de l'original, & suppléé à ce qu'il retranchait. Les plaisanteries de M. Stern ne lui ont pas toujours paru fort bonnes. „ Il leur en a substitué d'autres, en s'efforçant d'imiter assez bien le ton & la manière de l'auteur Anglais, pour n'être pas reconnu. Quand même il aurait réussi, on ne lui pardonnera pas d'avoir attribué à un autre ses idées & ses opinions, peut-être aussi ses erreurs & ses préjugés.

Le premier volume est précédé d'une notice sur la vie de Stern. Cet écrivain singulier fut, comme Swift & Rabelais, prêtre & prédicateur. L'originalité de son génie s'annonça dès le collège; mais ce fut une lecture de Rabelais qui lui donna l'essor. Dès ce moment il renonça à toutes les sociétés pour travailler à son *Tristram Shandy*. Inconnu dans la capitale, il s'adressa vainement à un des plus fameux libraires pour publier les deux premiers volumes de son livre. Il fut obligé de les faire imprimer à Yorck. L'édition fut enlevée avec une rapidité incroyable.

ble, & on lui donna mille guinées pour la seconde. Ceux qui ne connaissaient point Rabelais, son esprit, son génie, son but, ne comprenaient guere son imitateur; mais on convenait alors comme aujourd'hui, que M. Stern est l'écrivain le plus ingénieux de son tems, que ses caracteres sont singuliers, ses descriptions pittoresques, ses réflexions fines, ses plaisanteries faillantes, son ton naturel & facile. Cet ouvrage lui attira la plus grande considération; on se faisait gloire d'avoir passé une soirée avec l'auteur de *Triftram Shandy*. Cependant il éprouva le sort de ceux qui se distinguent par leurs talens. Lui & ses ouvrages furent déchirés dans mille brochures. Un des plus grands seigneurs de l'Angleterre prit si hautement son parti, qu'il lui donna un bénéfice considérable, pour marquer tout à la fois, disait-il, & son estime pour lui, & le peu-de cas qu'il faisait de ses détracteurs.

M. Stern, jeune encore, avait publié deux volumes de sermons qui furent peu accueillis; il en glissa habilement un dans son *Triftram Shandy*, qui fut admiré comme un chef-d'œuvre. Ce sermon fit la fortune des autres; on les rechercha, & on en sentit le prix. Il faut convenir qu'ils sont marqués au coin du génie, seulement avec plus d'apprêt & d'affectation que ce genre n'en comporte.

Mais on le blâme d'avoir donné ces discours sous le nom ridicule d'Yorick, bouffon introduit par Shakespéare dans sa tragédie de Hamlet. Pour faire connaître notre auteur, nous ne pouvons mieux faire que de donner son portrait tel qu'il l'a tracé lui-même. On verra qu'il ne s'est pas flatté. " On ne trouvait plus dans Yorick ce froid flegmatique, cette régularité précise d'esprit, de bon sens & d'humeur, qui semblaient devoir se trouver dans un homme de son origine. — C'était au contraire un composé d'éléments si subtils, si *effervesceus*, si extraordinaires, si hétéroclites même . . . il était en même tems si capricieux, il avait tant de vivacité, il avait le cœur si gai, si ouvert, qu'on eût dit qu'il était né sous le climat le plus favorable. Mais avec tant de voiles déployées, le bon Yorick ne portait pas une once de lest; il n'avait pas la plus légère connaissance du monde. — Parvenu à ses vingt-six ans, il ne savait pas plus y faire route qu'un jeune chevreuil abandonné à lui-même. — Les personnes graves qui marchent à pas lents & mesurés; étaient ceux précisément qui se trouvaient le plus souvent sur son chemin. — Peut-être y'avait-il en cela de sa part quelque petit mélange de malice. — Je fais qu'Yorick avait un dégoût, une aversion invincible pour la gravité. — Il

ne faut cependant pas s'y méprendre : ce n'est pas contre la gravité en elle-même qu'il avait cette antipathie. --- Il était, quand il le fallait, aussi grave, aussi sérieux qu'un autre ; & il l'était au besoin, des jours & des semaines entières. Mais c'était l'affectation de la gravité qu'il détestait. Il lui avait déclaré une guerre ouverte. Il ne pouvait souffrir qu'elle servît de masque à l'ignorance, à la sottise, à la folie ; & dans quelque endroit qu'il la trouvât, quelque protégée & quelque appuyée qu'elle fût, il la poursuivait avec feu. --- En vain la politique exigeait de lui de la contrainte & de la retenue : rien ne faisait impression sur son esprit que la nature même de la chose dont on parlait ; & sa coutume était de traduire sur-le-champ, & sans périphrase, en bon anglais, ce qu'elle exprimait. Les personnes, le tems, le lieu, tout cela lui était indifférent. --- Un mauvais procédé venait-il lui frapper l'oreille ; il ne se donnait pas le tems d'examiner quel était le héros de la pièce, & si par son état, par sa place, il ne pouvait pas lui nuire. --- Si l'action était odieuse, il n'en fallait pas davantage . . . celui qui l'avait commise était un infame. Ses commentaires malheureusement se terminaient par un bon mot, ou étaient aiguifés par quelques faillies satyriques. --- Le monde lui fournissait sans cesse l'occasion

de répandre ses railleries & ses épigrammes, & l'on avait soin de les recueillir. — Il s'était chargé d'une multitude de ces petites dettes. — Elles font un poids, lui disait son ami Eugene; on les enrégistre. — Il n'y faisait aucune attention. Ce n'était point par malice qu'il les avait contractées. — La franchise, la gaieté de son humeur joviale, en étaient le principe. — Croyez-moi, mon cher Yorick, lui disait Eugene, vos plaisanteries indiscrettes vous causeront tôt ou tard des chagrins, des embarras, dont tout votre esprit ne pourra vous dégager. — La vengeance vous portera, de quelque coin funeste, des coups qui attaqueront votre honneur, & que l'innocence & l'intégrité de votre conduite ne pourront jamais parer. — On jettera des doutes sur tout ce que vous direz — vous ferez accablé de calomnies. On tournera votre esprit en ridicule; & avec toutes vos connaissances, on vous foulera aux pieds. — La cruauté & la lâcheté, assassins gémeaux, vendues, livrées à l'obscure malice, attaqueront toutes vos faiblesses. — Et dès qu'une fois la vengeance a conçu le dessein de sacrifier un innocent, il est aisé de ramasser autant de bois qu'il en faut pour former le bûcher où l'on veut l'immoler. — Yorick ne pouvait écouter cette funeste prédiction sans verser des larmes. Il se promet-

tait d'être à l'avenir plus avare de plaisanteries. — Mais hélas ! il était trop tard. — La grande confédération, qui avait à sa tête & monsieur . . . & monsieur . . . & monsieur . . . était déjà formée. Le plan d'attaque fut exécuté tout-à-coup. Jamais Yorick n'avait cru sa promotion à l'épiscopat plus sûre ; — lorsque déjà on avait coupé la racine : il tomba comme tant d'autres hommes de mérite *avaient* tombé avant lui. — Accablé par le nombre, épuisé par ses efforts, & encore plus par la manière indigne dont on lui faisait la guerre, il fut forcé de mettre bas les armes. — Mais on croit qu'il est mort le cœur navré de douleur. — Eugene, quelques heures avant qu'il rendit le dernier soupir, s'approcha de son lit. — Yorick le fixe, prend sa main, le remercie de toutes les marques de l'amitié qu'il lui a données. — J'échappe à mes ennemis pour toujours. J'espère, dit Eugene tout en larmes, j'espère que cela ne fera pas. — Yorick ne répondit que par un regard, & en serrant doucement la main de son ami. Courage, mon cher Yorick, s'écria Eugene en essuyant ses larmes. Que votre fermeté ne vous abandonne pas. — Qui est-ce qui connaît les ressources de la Providence ? — Yorick posa doucement la main sur son cœur, & remua la tête. — Je ne fais, dit Eugene fondant en larmes, je ne fais com-

ment me séparer de vous. Je voudrais me flatter que vous êtes encore appelé à la place où votre mérite vous élevait. — Je vous prie, mon cher Eugene, dit Yorick en ôtant avec peine son bonnet de nuit, je vous prie de regarder ma tête. — Je n'y vois aucun mal, repliqua Eugene. — Hélas donc ! mon cher ami, souffrez que je vous dise qu'elle est si meurtrie par les coups qu'on m'a portés dans l'obscurité, & si peu faite à présent pour ce que vous dites, que quand il pleuvrait des mâtres, pas une n'y pourrait tenir. Le dernier soupir de Yorick, en disant ces mots, était suspendu sur ses levres. . . Eugene le regarde. . . Un feu léger, faible lueur de ses faillies, brille dans ses yeux. — Eugene lui serre la main, & sort ensuite doucement de la chambre, baigné de larmes. . . Yorick le suit des yeux jusqu'à la porte. Alors il les ferme & ne les ouvre plus. — Il repose dans un coin du cimetiere de son église, sous une pierre de marbre qu'Eugene fit poser sur son sépulcre, avec cette inscription : *Hélas ! pauvre Yorick.*.,

Ce morceau qui nous a menés plus loin que nous ne voulions, peut servir mieux que tout autre à donner une idée de la manière de l'auteur, & du ton prodigieusement varié qui regne dans tout l'ouvrage. Les principaux caracteres sont ceux de Tristram

Shandy, qui conte lui-même son histoire; Shandy le pere, philosophe spéculatif, fort attaché à ses opinions bizarres; Tobie Shandy, oncle du héros, dont nous esquisserons encore le portrait.

On entend du bruit dans la chambre de madame Shandy, qui vient d'accoucher. "Il faut savoir (c'est Tristram qui parle) que mon oncle Tobie était assis vis-à-vis de mon pere, à l'autre coin du feu, sa chere pipe, sa pipe sociale à la bouche, & dans la contemplation silencieuse d'une belle culotte neuve de peluche noire, qu'il avait mise le matin. Que font-ils, dit mon pere? A peine pouvons-nous nous entendre. Je crois, dit mon oncle Tobie en ôtant sa pipe de la bouche, & en la frappant deux ou trois fois sur l'ongle gauche, pour en faire tomber les cendres, je crois que... Mais j'y songe. — On ne connaît encore mon oncle, M. Tobie Shandy, que par son nom; & il n'est pas moins essentiel, pour bien comprendre ce qu'il peut avoir à répondre à mon pere, de le connaître par son caractère. — C'était un homme qui, avec toutes les vertus qui constituent ordinairement le caractère d'un homme d'honneur & de probité, avait par-dessus tout cela, & dans le degré le plus éminent, une autre vertu, que l'on infere rarement dans le catalogue des vertus. — C'était une

modestie naturelle qui allait jusqu'à l'extrême. — Ce n'était point par des expressions qu'elle se signalait ; mon oncle Tobie ne se piquait pas d'en savoir faire le choix ; elle ne se montrait que dans les choses. — Elle s'était emparée de lui , & elle égalait presque cette aimable délicatesse , cette pureté intérieure d'esprit & d'imagination , qui dans votre sexe , madame , inspire tant de respect au nôtre. Et vous vous imaginez peut-être que mon oncle Tobie avait puisé cette modestie dans cette source ; qu'il avait passé la plus grande partie de sa vie avec le beau sexe , & que la connaissance intime de cette belle moitié de la création , & la force de si beaux exemples , lui avaient acquis cette aimable tournure d'esprit. — Je suis bien fâché de ne pouvoir le dire , mais mon oncle Tobie n'échangeait pas trois mots en trois ans avec le beau sexe , à moins que ce ne fût quelquefois avec sa belle-sœur , la femme de mon pere & ma mere. — Non , madame , mon oncle acquit sa modestie par un moyen plus extraordinaire. — Un boulet de canon , au siege de Namur , fit sauter d'un ouvrage à cornes , un éclat de pierre qui vint le frapper en plein à l'aîne. — Je voudrais pouvoir vous raconter en détail la maniere dont cette pierre fatale causa sa modestie ; mais cela n'est pas possible , j'en ferai un épisode.

Tout ce que je puis dire maintenant, c'est que la modestie incomparable de mon oncle, subtilisée & raffinée par la chaleur continuelle d'un peu d'orgueil de famille, le rendit dans certains cas d'une humeur très-difficile. . . Ces deux causes l'affectaient si sensiblement, qu'il ne pouvait entendre parler de l'aventure de ma tante Dinah (cette tante avait eu une faiblesse pour son cocher), sans la plus vive émotion : un mot à ce sujet lui faisait monter le sang au visage. — Mon pere était un philosophe spéculatif & systématique, & cette petite breche de ma tante Dinah était aussi essentielle pour lui que la rétrogradation des planetes l'avait été pour Copernic. Les rétrogradations de Vénus dans son orbite, fortifierent le systême de cet astronome, & les rétrogradations de ma tante Dinah appuyaient le systême de mon pere. Quelle apparence qu'il pût les abandonner! . . . Un systême ne fait-il pas plus de la moitié de la chere existence d'un philosophe? — *Amicus Plato*, disait mon pere, *sed magis amica veritas*. Il expliquait ce passage à sa façon à mon oncle Tobie. Que répondait celui-ci? Rien : mais il sifflait quelques notes d'un air qui lui était familier. C'était là le canal par où ses passions s'évaporaient, lorsque quelque chose le choquait ou le surprenait, & sur-tout quand on lui tenait des discours qui

lui paraissaient absurdes. — M. Tobie, blessé au siège de Namur, s'était retiré auprès de son frere. Il ne venait pas un ami, pas une connaissance dans la maison, que M. Shandy ne le menât voir son frere Tobie, pour le dissiper & l'amuser par leurs propos. L'histoire de la blessure d'un militaire en soulage les douleurs. La conversation se tournait presque toujours sur ce sujet, & ensuite sur le siège. C'est alors que l'oncle Tobie était désespéré de ne pouvoir faire comprendre ce qu'il voulait dire. --- Quand il ne pouvait sortir du ravelin sans entrer dans la demi-lune, ni quitter le chemin couvert sans passer dans la contrescarpe, ni franchir la digue sans courir le risque de tomber dans le fossé, on conçoit qu'il avait bien des raisons de se chagriner, & de murmurer intérieurement. — Lorsqu'on fait un peu son Hypocrate, ou que l'on connaît seulement le docteur T . . . , on fait de reste que les passions & les affections de l'esprit ont les plus grandes influences sur la digestion. Pourquoi, je vous prie, n'en auraient-elles pas aussi bien sur une blessure que sur un dîner? . . . C'est ce qu'éprouvait mon oncle Tobie. Les paroxismes, les redoublemens aigus de sa douleur augmentaient à toutes les heures du jour. — Enfin, après trois mois de peines, il résolut de s'en débarrasser

de maniere ou d'autre. Un matin, qu'il était couché sur le dos, seule attitude que sa blessure à l'aîne lui permit de prendre, il lui vint tout-à-coup une idée : c'est que s'il pouvait trouver une exacte & ample description de la ville & de la citadelle de Namur & des environs, cette découverte le soulagerait infiniment. Les environs sur-tout étaient de conséquence. C'est à trente toises de l'angle tournant de la tranchée, vis-à-vis de l'angle saillant du demi-bastion de S. Roch, qu'il avait reçu sa blessure. Quel plaisir pour lui, quand il en serait là, de pouvoir ficher une épingle dans l'endroit même où la pierre l'avait frappé ! Ce qu'il désirait, lui réussit. Il eut une belle carte ; & délivré dès ce moment d'une multitude d'explications aussi pénibles que difficiles, il n'eut presque autre chose à faire que des démonstrations. — Mais le gain le plus agréable, le plus précieux qu'il y fit, fut un goût décidé pour l'architecture militaire. Il ne pensait, ne lisait, ne parlait que fortifications. — Les fortifications devinrent sa marotte chérie. — C'était son ame, sa vie.



IV. *Philantropinischer Erziehungs-plan, &c. Plan d'éducation, contenant tous les arrangemens pris dans le premier philanthropinum réel à Marschlins. Imprimé par souscription. Francfort, 1776, in-8°.*

L'ANNONCE de cet établissement formé à Marschlins dans le pays des Grisons, pour l'institution de la jeunesse, a droit d'occuper une place dans notre journal. Nous ne déciderons pas si M. de Salis, fondateur de cette école philanthropique, est le premier qui ait réellement exécuté le plan & les idées de M. Baséow. Ce qui est certain, c'est que le but est le même; il tend à former autant d'hommes *universels*, qu'il sortira d'élèves de leur école. Qui ne désirerait de voir se réaliser un si beau songe? Au reste, on ne peut qu'approuver le soin que M. de Salis fait prendre, d'exciter l'émulation, & de veiller sur la santé, la force & l'agilité des élèves. L'auteur de cet écrit est M. le docteur *Charles-Frédéric Bahrdt*, ci-devant professeur à Gießen, qui a bien voulu accepter le poste de directeur du philanthropinum, ayant sous lui onze maîtres destinés à enseigner les sciences & les arts, &c. Dans une vingtaine d'années, on pourra juger du mérite réel de ces établissemens. On fait que l'épreuve du fait n'a

pas été favorable au philanthropinum de M. Bafedow. En effet, ce qui paraît bon & utile dans la spéculation, change prodigieusement de face quand on en vient à la pratique. Voici le titre des différentes pieces qui font partie de ce volume.

1. Discours sur le premier principe d'une éducation philanthropinique. On le fait consister, avec raison, à rendre l'homme aussi content qu'il peut l'être raisonnablement dans tous les âges & dans toutes les situations de la vie. 2. Sur les moyens de procurer la perfection du corps, la propreté, à laquelle les bains contribuent beaucoup, le mouvement & la diversité des exercices, &c. A la faveur de ces attentions, j'espère, dit l'auteur avec un enthousiasme bien louable, accréditer un nouveau proverbe : *Il est sain comme un philanthropiniste*. 3. Art de former les mœurs, de tenir les élèves dans la décence, de leur faire prendre des manieres aisées & polies, &c. 4. Sur les objets de l'instruction philanthropinique. Ce sont la déclamation, le style épistolaire, l'éloquence, l'introduction à la lecture des poètes, la théorie des belles lettres & des beaux arts, la mythologie, l'allemand, le latin, le français, l'italien, l'anglais, le grec (pas pour tous les élèves), l'histoire naturelle, l'histoire des arts (y compris les arts communs), l'histoire des

peuples, la géographie, la physique, l'arithmétique, l'art de tenir les livres à parties doubles (pour quelques élèves seulement), l'économie, la géométrie, la mécanique, la théorie de l'hygiène, ce qu'il y a d'utile pour la vie ordinaire dans la logique & dans la physique; (pourquoi la morale est-elle omise?) la religion, le plan de l'Encyclopédie; enfin, pour quelques-uns, le droit naturel, des institutions, le droit criminel, le dessin, la calligraphie, la musique, la danse, l'écriture, l'équitation & quelques métiers. On peut bien supposer que parmi les élèves il y aura quelque esprit actif, avide de connoissances, qui se livrera ardemment à l'étude de ces diverses sciences; mais à qui persuadera-t-on que tous les élèves s'attacheront avec une égale ardeur à tant d'objets divers, dont la multitude ne peut manquer de leur inspirer du dégoût? 5. Sur la méthode de Socrate. On en donne ici une idée fort bien développée; & l'on prouve l'utilité de cette méthode dans l'éducation. 6. Que la vertu ennoblit l'ame. 7. Code philanthropique, suivi, 8. des peines, & 9. des récompenses. Il y a ici une idée fort heureuse; c'est l'établissement de deux ordres semblables à ceux de chevalerie: celui *du savoir*, ou l'application & des progrès, & celui *de la vertu*. Il est incontestable qu'au moyen de ces deux ordres

on obtiendra infiniment plus des enfans que par toutes les autres voies usitées jusqu'à présent. 10. Autre moyen heureusement imaginé. Les élèves parvenus à un certain âge & à une certaine capacité, auront séance & voix dans le conseil de la fondation. 11. Sur le culte divin dans le philantropinum. La meilleure partie de cet article est tirée du plan de M. Bafedow; mais fort rectifiée & dépouillée de mille puérités qui entraînent une grande perte de tems. 13 & 14. Police & calcul des dépenses nécessaires.

IV. Briefe von Selkof an Wolmar, &c. Lettres de Selkof à Wolmar; publiées par ce dernier. Zurich, chez Orell, Gessner & comp. 1777, in-8°.

Ce sont ici des lettres, nous dit l'auteur, & non un roman. — Ces lettres publiées par Wolmar, expriment les sentimens de son jeune ami Selkof dans les commencemens d'une passion nourrie d'abord par l'espérance, traversée ensuite par les succès d'un rival plus heureux. Selkof est aussi un homme de génie. Comme Werther, une ame neuve & forte, un cœur généreux, une imagination exaltée, rendent encore plus actif le feu qui le consume. Son désespoir amoureux est aussi terrible; il faut espérer, car ces

lettres laissent la chose indécise, il faut espérer, dis-je, que la fin n'en fera pas aussi criminelle que celle du héros de M. Gothe. La scène est à Zurich; il y aurait de l'in vraisemblance à transporter dans nos montagnes helvétiques les principes & les mœurs de la cour. L'auteur inconnu de cette brochure nous paraît avoir une façon de penser bien différente. Son héros montre par-tout une ame forte & un cœur vivement épris de l'amour de la patrie. Les portraits sont bien frappés, les caractères saillans, les physionomies ressemblantes. Il n'étale pas toute l'érudition qu'il possède; mais ses citations sont justes, & nous jugeons par elles qu'il a le coup-d'œil bon & le goût épuré. Nous entrerons dans de plus grands détails en annonçant la seconde partie de ces lettres; car nous ne doutons pas que l'auteur ou l'éditeur ne soit invité à les publier, par l'accueil qu'on fera à cette première partie.




 S E C O N D E P A R T I E.
 N O U V E L L E S L I T T É R A I R E S
 D E L' E U R O P E.

I. *Zuma*, tragédie. Par M. LEFEVRE.

LES comédiens François ont donné le 29 janvier la quatrième représentation de *Zuma*, tragédie. C'est la troisième que cet auteur a donnée au théâtre. Dans la première (*Cosroës*) il avait annoncé les talens qu'il a depuis perfectionnés. La seconde (*Floride*) n'a point eu de succès. Mais l'accueil que le public vient de faire à son dernier ouvrage, l'en dédommage bien.

Zuma, reine du Pérou, s'était retirée, après la conquête des Espagnols, dans une isle sauvage, avec l'élite de ses plus braves sujets. Loin de vouloir commander à la horde qui habitait cette isle, elle avait demandé pour elle & pour ses fideles compagnons le seul droit d'y vivre. Là, parmi des rochers, au milieu des déserts, & dans les antres sourds, cercueils de la nature, elle avait élevé sa fille *Azélie* & le jeune *Zulicar*, enfant abandonné. *Zuma*

lui avait tenu lieu de mere; elle avait formé tous ses sentimens, & ce jour même était choisi pour l'unir à sa fille. Avant de ferrer ces nœuds, elle voulut les instruire de leurs destinées. — Ma fille, j'ai régné; les Européens m'ont ravi mes états; le fils du cruel *Pizarre* a massacré ton pere dans mes bras; j'aurais tranché mes jours, *mais un dépôt sacré m'enchainait à la vie. . . .*

Je n'étais plus à moi, puisqu'enfin j'étais mere.

J'ai long-tems respiré la vengeance sans pouvoir la goûter. Les barbares ont enfin quitté nos rivages désolés; mais ne pouvant supporter le spectacle de la dévastation de mes états, je suis venu habiter cette isle. Pleine de douleur & de rage, j'errais dans les forêts; un jeune enfant arrêta mes regards, il allait servir de proie aux animaux féroces, je vole à son secours: à ses vêtemens je le reconnais pour un Européen; prête à assouvir sur lui ma vengeance, sa douceur & ses larmes désarmerent mon bras. J'emportai cet enfant. C'était vous, *Zulicar*. Le chef de cette horde, instruit de votre sort, voulut me nommer vos parens. Pour ne vous point haïr, j'ai refusé de les connaître, je vous ai élevé comme mon fils, & je vous donne ma fille; en faisant son bonheur, rendez-lui ce que vous avez reçu de sa mere.

En ce moment, *Zulicar* apperçoit un jeune homme qui descend avec peine du haut des rochers : il porte un habillement étranger. A son aspect, *Zulicar* se sent ému ; *Zuma* frémit, & se retire avec *Azélie* dans la caverne qui leur sert d'asyle.

Cet étranger est le fils de *Pizarre* & le frere de *Zulicar* ; leur pere mourant avait ordonné à son fils de retourner au Pérou pour y chercher son frere, une tempête a brisé son vaisseau, il est échappé seul au naufrage, & a été jeté par la mer sur les bords de cette isle. Il y vit depuis plusieurs mois au milieu des forêts, il évite tous les yeux, mais il n'a pu éviter l'amour.

Azélie, fille de *Zuma*, amante de son frere, *Azélie* dont le pere a péri sous ses coups, a allumé dans le cœur de *Pizarre* le feu le plus ardent.

Les deux freres ne se connaissent point. *Pizarre* paraît accablé de douleur, *Zulicar* lui offre un asyle & son amitié ; *Pizarre* demande à son frere quelles sont les femmes que sa présence a fait fuir. -- C'est *Zuma*. -- Dieux, *Zuma* ! -- La plus jeune est sa fille. -- Sa fille ! s'écrie *Pizarre*. -- Oui, calmez vos douleurs ; votre malheur les intéressera... Venez, *Zuma* ; c'est un étranger malheureux, qui a besoin de nos secours. *Zuma* s'avance : c'est un Européen, dit-elle, je les

détestai tous; mais le poids de la haine a fatigué mon âme. Le seul fils de *Pizarre*... — N'achevez pas. Ah ! si vous connaissiez tous les maux qu'il éprouve. — Il vit, & le malheur l'accable ? Le ciel est juste, enfin je suis vengée. Etranger malheureux, ce que vous venez de m'apprendre, m'attache à vous. Venez vivre avec nous, & prenez part au plaisir que j'éprouve aujourd'hui en unissant ma fille avec celui qui vient de vous offrir un asyle.

Pizarre désespéré ne peut soutenir l'idée de voir celle qu'il aime aux mains de son rival ; cependant il cache son trouble, & demande un moment de liberté. *Zuma* rentre dans sa caverne, & *Zulicar* va dans les forêts rassembler les Péruviens pour être témoins de son alliance avec *Azélie*.

Tandis que *Pizarre* se livre à son désespoir, le ciel s'obscurcit, le tonnerre gronde. *Pizarre*, portant les yeux sur la mer, aperçoit des vaisseaux jetés par les vents contre les rochers dont l'isle est environnée ; il voit débarquer des troupes Espagnoles, & il vole à leur rencontre.

A C T E II.

Pizarre a joint les troupes Espagnoles ; *Fernandès*, chef de l'escadre, lui en défère le commandement. *Pizarre* instruit *Fernandès* de ses malheurs & de son amour. *Fernandès* propose de s'emparer d'*Azélie* ; mais il n'a

pas plutôt appris qu'elle est la fille de *Zuma*, qu'il conseille à *Pizarre* d'étouffer cet amour & de fuir. — Moi fuir ! Méconnaiss-tu l'amour & le cœur de *Pizarre* ? Ah, plutôt, que mon rival périsse ! Sacrifierai-je à une passion née de l'habitude, l'amour le plus violent ? L'étouffer ! non ! mon cœur aime à sentir sa flamme. *Zuma* ne m'a point reconnu, je vais faire briller à ses yeux le sceptre qui lui a été arraché : que sa fille en soit le prix.

Zuma tremblante vient implorer le secours de *Pizarre* contre les Européens qu'elle a vu se répandre dans l'isle, & dont elle redoute les fureurs. Tout est changé, lui dit *Pizarre*. Je suis le chef de ces guerriers. *Fernandès*, allez les contenir. Et vous, *Zuma*, loin de les craindre, voyez en eux vos sottitens ; je vous rétablirai dans votre empire. J'aime *Azélie*, que sa main soit ma récompense.

Zuma révoltée, refuse le sceptre & l'alliance qui lui sont offerts. — Vous ne connaissez pas qui vous refusez. — Je te connais, cruel. Européens, voilà vos mœurs. Quand ma fille pourrait consentir à se donner à toi, barbare, as-tu donc oublié que son amant vient de t'ouvrir ses bras, de t'offrir un asyle ? Et tu veux lui ravir ce qu'il a de plus cher !

Fernandès amène une troupe d'officiers & de soldats impatiens, dit-il, de voir leur chef

& le fils de *Pizarre*. — Le meurtrier de mon époux ! s'écrie *Zuma* — Oui, je le suis ; & craignez qu'un refus. . . — Va , tu me fais horreur. Amour, venge-moi de ce monstre ! épuise sur lui tous tes traits ! Il en est un cruel , & je le lui réserve. Qu'il voie passer celle qu'il aime , dans les bras de son rival. A ces mots , *Pizarre* ordonne à ses soldats de pénétrer dans la caverne & de se saisir d'*Azélie* : *Zuma* s'oppose à leur passage , & par ses cris & par ses pleurs elle s'efforce de toucher celui qu'elle vient d'irriter. Si vous aimez , dit-elle , pouvez-vous ordonner qu'on ravisse à sa mere une fille tremblante ? Voulez-vous le premier jeter la terreur dans son ame , & faire couler ses premières larmes ? — Ah ! vous-même , craignez , dit *Pizarre* , de faire tomber sur elle *quelques traits de ce ciel irrité contre moi*.

Azélie accourt aux cris de sa mere ; elles se tiennent embrassées ; ce spectacle fait reculer les soldats & *Pizarre* lui-même. *Azélie* & *Zuma* , profitant de son trouble , saisissent ce moment pour lui échapper. *Pizarre* envoie à leur poursuite ; & déchiré par ses remords , il s'éloigne en disant : *Eh ! qui pourrait m'aimer, quand je me hais moi-même ?*

A C T E III.

Zuma revient à sa caverne , mais seule ; sa fille a été arrachée de ses bras & conduite à *Pizarre*. *Zulicar* arrive avec les Péruviens

qu'il a rassemblés pour être témoins de son union avec *Azélie* : mais quelle est sa fureur quand *Zuma* lui apprend que cet étranger qu'il vient d'accueillir, est *Pizarre*, le meurtrier de son mari ; que ce monstre est son rival ; & qu'*Azélie* est en son pouvoir ! Il jure de mourir plutôt que de perdre *Azélie*. *Zuma* avec transport : — Il est Européen ; mais j'ai formé son ame. Arrachons, dit *Zulicar* à ses compagnons, les dépouilles des forêts ; amis, suivez-moi. *Zuma* l'arrête. — Et peu d'amis succomberaient sous le nombre, suspends ta vengeance, va demander du secours au chef de cette horde, que tout s'arme contre les barbares. Les vents les retiennent encore sur ces rivages ; je vais feindre avec *Pizarre* pour te donner le tems de venir l'attaquer. Mais feindre ! le pourrai-je ? *Oui, je le fais assez pour lui cacher ma haine.*

Zulicar, suivi des Péruviens, va se joindre aux sauvages de l'isle. *Pizarre* arrive ; *Zuma* dissimulant son projet, étouffe sa colere : *Pizarre* lui annonce que sa fille va lui être amenée, qu'il ne veut point user de violence envers elle, & qu'il s'est imposé la loi de ne la point voir avant de l'avoir obtenue de sa mere. *Azélie* amenée par des soldats... Ah ! rendez-moi ma mere... Elle l'aperçoit, se jette dans ses bras... *Pizarre* les séparant : ne consentez-vous pas à me donner sa main ?

Zuma dissimulant : le ciel en nous donnant un maître, a réglé nos destins. — Dieux, s'écrie *Azélie*, ma mère consentirait. . . . L'ai-je bien entendu? — Oui, interrompt *Pizarre*, venez régner sur un vainqueur. Qui, moi, que je sois unie au meurtrier de mon père? — Ce n'est point là la véritable cause de votre refus; votre cœur brûle pour mon rival. Mais ce rival quel est-il? Quels sont ses droits? — L'innocence & l'amour, reprend *Azélie*. — Il mourra, dit *Pizarre*. — Il brave ta fureur; dit *Zuma*. Il n'est plus tems de feindre: lâche, pouvais-tu croire que je consentisse à cet hymen horrible? Rassure-toi, ma fille. *Zulicar* va venir à la tête de nos braves compagnons unis aux habitans de cette isle; & bientôt. . . . Accuse-moi, si tu le veux, de trahison, donne-moi le nom de perfide. Ce nom me fait horreur; mais je l'accepterais, s'il me vengeait de toi. — Qu'on entraîne, dit *Pizarre*, cette femme inhumaine. Les soldats emmènent *Zuma*. *Azélie* se jetant aux pieds de *Pizarre*, implore sa pitié: *sois plus que mon amant*, dit-elle, *deviens mon bienfaiteur*. *Pizarre* attendri la relève. — *Quel étrange pouvoir ce sexe a-t-il sur nous, s'il commande en effet en répandant des larmes?* *Azélie* incertaine de son sort & craignant pour sa mère, fuit en tremblant *Pizarre* & les chefs Espagnols.

A C T E I V.

Zulicar a obtenu le secours qu'il demandoit , il a attaqué le corps de troupes qui gardait *Azélie* ; & suivi de ses braves compagnons , il revient à la caverne avec sa conquête. Mais *Azélie* ne peut goûter la joie d'être libre ; *la nature gémit des transports de l'amour* ; sa mere est au pouvoir de *Pizarre* , d'autant plus furieux qu'il a perdu sa proie. *Zulicar* a détaché une partie de sa troupe pour délivrer *Zuma* , il brûle de s'y joindre & de combattre pour sa bienfaitrice ; mais à qui confiera-t-il son amante ? *Azélie* veut se mêler aux combattans : *Zulicar* n'y peut consentir ; il ordonne à ses compagnons de s'enfoncer avec elles dans la profondeur des bois , & il vole à *Zuma*. Mais *Pizarre* survient avec une troupe redoutable : *Zulicar* veut fondre sur lui , une nouvelle troupe de soldats amène *Zuma*. *Pizarre* menace de la faire périr , si l'on ne lui livre *Azélie* ; *Zuma* exige de *Zulicar* le serment de mourir plutôt que de la rendre. Le ser est levé sur *Zuma* ; *Azélie* tremblante s'élançe dans les bras de sa mere. *Zulicar* frémit de fureur , mais il retient ses compagnons qui brûlent de le venger. Barbare , s'écrie-t-il , s'adressant à *Pizarre* , ose-tu me disputer ce que tu me ravis , c'est à nous seuls de combattre. J'y consens , dit *Pizarre* , faisons de la beauté le prix de la valeur. --- Rends donc la liberté à ma mere & à sa fille ,

que je ne tremble plus pour leurs jours, & tu verras si mon courage saura le mériter. — Que *Zuma* soit libre & qu'*Azélie* soit remise au vainqueur. — Tu promets donc? — Je le jure; qu'on se retire. Vous, chefs, garans de mes sermens, veillez sur *Azélie*. — *Va: son cœur est un bien qu'ils ne peuvent garder.* Déjà les rivaux se mesurent: *Fernandès* accourant, arrêtez, leur crie-t-il, n'achevez pas ce combat affreux. *Zulicar* est Espagnol; le chef de cette horde m'a révélé le secret de sa naissance; mais l'incertitude du parti que l'amour vous fera prendre, m'empêche de m'expliquer devant votre rival. Je vous entends, dit *Pizarre*. Achevez, dit *Zuma*. — Je vous le défends, j'ai des soupçons qu'il faut que j'éclaircisse: je vais voir le chef de cette horde; si nos nœuds étaient tels . . . des nœuds! . . . *en peut-il exister qui suspendent mes coups? . . . Ma patrie est aux lieux où je connus l'amour.* Combattons. — *Pour deux rivaux jaloux ce moment peut renaitre*, dit *Pizarre*; & il sort. *Zulicar* se sent lui-même arrêté par des pressentimens: les mots échappés à *Pizarre*, à *Fernandès*, & ce qu'il a entendu dire à *Zuma* de sa naissance, le premier sentiment qu'il a éprouvé à la vue de *Pizarre*, lui font redouter que le combat auquel il s'est engagé, ne soit un crime. *Pizarre*, il faut qu'il soit horrible, il a pu l'étonner.

A C T E V.

Pizarre arrive au lieu du combat, certain que *Zulicar* est son frere; *Zulicar*, dont la vertu le touche, dont le courage lui plaît, & que sans son amour son orgueil eût choisi. Quel contraste entre nous, dit-il! d'un côté les vertus, & de l'autre le crime; instrument de conquête & de mort, j'ai désolé la terre, & recueilli la haine; & lui, sans esclaves & sans maître, heureux, aimé. . . . Cette pensée réveille la jalouse fureur de *Pizarre*. *Fernandès* vient le prévenir que son rival renonce à combattre, mais non à son amour, & se retire. *Zulicar* entre seul & sans armes, il ne peut plus douter que son rival ne soit son frere. L'horreur du parricide a révolté son ame; mais son cœur ne peut consentir à céder. *Azélie*. Il conjure *Pizarre* de la lui rendre, il rappelle les droits qu'il a sur elle & ceux que la reconnaissance lui a acquis sur *Pizarre* même; il réclame un titre plus sacré; mais il ne trouve dans son frere qu'un rival jaloux. Tout l'effort que *Pizarre* peut se faire, c'est de renoncer à *Azélie*; mais il ne peut soutenir l'idée de la voir posséder par un autre. . . . Nous sommes Européens, dit-il, la patrie nous appelle; abjurons un amour malheureux; suivez-moi, je suis votre chef, votre sort maintenant ne dépend -- que de moi, dit *Zulicar*; ta dureté m'a rendu mon audace: je voulais obtenir de ton cœur ce

que déjà la force aurait pu t'arracher. Si je disais un mot, mille fleches lancées.... -- Croistu m'épouvanter? va, je, vous brave tous, dans la main de Pizarre il suffit d'une épée. Inhumain, mon exemple aurait dû t'instruire à la vertu, le tien ne pourra m'entraîner au crime. Puisqu'il ne me reste plus qu'à choisir entre l'esclavage, le paricide & la mort; mon choix est fait. *Les fers sont trop honteux, ils flétriraient mes mains, le paricide est horrible, & je choisis la mort; frappe, voilà mon cœur; ou si ta main balance, donne-moi cette épée.*

Pizarre ne peut résister à ce dernier trait, il jette son épée & se précipite dans les bras de son frere. Me pardones-tu mes fureurs? peux-tu ferrer cette main meurtriere, qui s'arma mille fois pour te percer le sein? Jette-toi dans le mien, dit *Zulicar*.

Les deux freres se tiennent long-tems embrassés; *Pizarre* fort dans le dessein de rendre *Azélie* à son frere & d'instruire *Zuma* du changement de son sort. *Azélie* vole dans les bras de *Zulicar*, leur cœur est partagé entre le sentiment de leur bonheur & l'admiration que *Pizarre* leur inspire; mais *Zuma*, libre depuis le défi des deux rivaux, ayant rassemblé ses amis, marchait à leur tête, & l'arc en main cherchait le ravisseur de sa fille: elle l'aperçoit venant à elle, & lance

sur lui une fleche mortelle. Elle entre triomphante & montre à ses enfans leur ennemi renversé. Ils frémissent. — Dieux ! mon frere ! s'écrie *Zulicar*. — Son frere ? dit *Zuma*. On apporte *Pizarre* mourant. — Mon repentir fut trop tardif, & le ciel m'en punit, dit-il. *Zuma*, je ne suis plus ton ennemi : vaincu par la nature, & de l'amour vainqueur, je volais dans tes bras, quand tu perças mon cœur. . . . Mon frere, vivez pour faire le bonheur d'*Azélie*, ne quittez point cette isle, & qu'une douce paix vous console des maux que je vous ai causés. . . . Espagnols, retournez en Europe, & laissez goûter à ce peuple innocent le bonheur que le ciel semble avoïr relégué aux bornes du monde. Il meurt.

Cette tragédie est pleine d'intérêt & de situations vraiment tragiques ; le caractère de *Zuma* est grandement dessiné, & mademoiselle Sainval l'ainée a rendu le rôle supérieurement. Celui d'*Azélie* a paru faible, & l'actrice aussi. Le premier & le cinquième acte de cette tragédie sont vraiment beaux. Peut-être pourrait-on désirer plus d'ordre & de clarté dans le plan, plus d'art dans la contexture & dans la succession des scènes ; le style y est négligé dans quelques endroits, plein de hardiesse & de poésie dans d'autres. Mais l'auteur que le public demande à chaque représentation, ne paraît pas avoir plus

de 30 ans : on fait d'ailleurs qu'il n'est pas rare qu'une pièce attende 7 ou 8 ans son tour au théâtre français, & l'on doit d'après cela applaudir au talent précoce de M. Lefevre & au courage qu'il a de travailler pour une troupe de despotes indolens. Quand donc auront-ils des émules & de l'émulation ?

II. *Histoire de Lorraine ; par M. l'abbé BEXON. Tome premier. A Paris, chez Valade, libraire, rue S. Jacques ; à Nancy, chez les principaux libraires. De l'imprimerie de Thomas pere & fils. In-8°, de 433 pages.*

TROIS discours servent d'introduction à cette histoire, & présentent dans une exposition très-rapide les événemens d'environ un millier d'années. Le premier a pour objet *les Gaules conquises par les Romains ; le second, les Gaules conquises par les Francs ; le troisieme, l'Austrasie & le royaume de Lorraine.* L'auteur y a fait entrer tout ce qu'il a pu recueillir sur les antiquités ; il y peint les Germains, les Gaulois, les conquêtes des Romains dans ces régions & les suites de la destruction de leur empire, les ravages universels des barbares, l'étendue du royaume d'Austrasie, sa chute, & la naissance de la Lorraine au milieu des débris de

la maison de Charlemagne. C'est là que commencent les annales de cet état, & que M. l'abbé Bexon prend le style d'un historien. Chaque regne est traité successivement, & l'auteur paraît avoir fait des recherches laborieuses sur la législation, les mœurs, les opinions & les caractères des différens siècles.

On ne lit pas sans plaisir dans ce premier volume l'histoire de plusieurs regnes, & principalement celle de René I, & du bon duc Antoine ; les volumes suivans auront beaucoup plus d'intérêt. On verra une scène plus vaste s'ouvrir sous le regne de Charles III, de ce grand homme, dont le génie s'étendait sur toutes les parties de l'état, & qui a su créer les mœurs, les loix & les arts. Un système de législation établi dans la Lorraine & florissant pendant un long regne, une nation au milieu des plus affreuses calamités toujours généreuse & fidelle ; un peuple renaissant à la voix du pere de la patrie, un siècle enfin de paix, de bonheur & de gloire : tels sont les tableaux que l'auteur nous promet pour le second volume. Il nous promet aussi un autre style que celui du premier, & tous les gens de goût applaudiront à cet heureux changement. On peut donc espérer qu'il abandonnera le ton déclamatoire, les incorrections & la manie des phrases, pour prendre une narration simple, pure, naturelle, cor-

recte , telle en un mot , qu'il convient à tout homme qui écrit l'histoire , & non d'insipides amplifications de college. Les regnes des Léopold & des Stanislas n'ont besoin que d'être retracés fidèlement , pour faire la plus forte impression sur toutes les ames sensibles.

On trouve à la fin de ce premier volume une notice des hommes illustres qu'a produits la Lorraine ; nous avons remarqué un beau trait d'un nommé Brequin , ingénieur , né en 1712 à Guise-sur-Madon , & qui servait en 1742 sous le marquis de Tavannes. On avait dessein d'assiéger Vienne , & on voulait en avoir le plan. On ordonna à Brequin de le lever : il s'en excusa , & dit qu'*étant né Lorrain , il ne se pardonnerait jamais une telle perfidie contre son ancien souverain*. Ses excuses furent reçues & son courage fut admiré.

Cet ouvrage aura un troisieme volume , consacré à l'histoire naturelle , & même un quatrieme qui renfermera les anecdotes lorraines , c'est-à-dire , tous les traits qui n'auront pu entrer dans le corps même de l'ouvrage , soit que la gravité de l'histoire n'ait pas cru pouvoir les adopter , soit que l'historien ait en effet manqué d'art pour leur y faire trouver place ; ou qu'enfin , pour le dire franchement , ils aient échappé à de premieres recherches. Ce sont les propres paroles de M. l'abbé Bexon.

TROISIEME



T R O I S I E M E P A R T I E.

P I E C E S F U G I T I V E S.

I. *Projet de réquisitoire ou de règlement sur la manière dont on pourrait traiter à l'avenir les esprits-forts, soi-disant philosophes. Tiré du Journal français.*

MESSIEURS. C'est en vain que la cour a pris jusqu'à présent les précautions les plus sages pour réprimer la licence où s'est portée cette prétendue philosophie qui ne tend qu'à la corruption des mœurs, & à l'anéantissement de toutes nos loix religieuses & politiques. Nous avons la douleur de voir que, ni l'exactitude de vos recherches, ni la sévérité de vos arrêts, n'ont pu prévenir les scandales que de fanatiques auteurs renouvellent sans cesse, comme pour braver une poursuite légitime, qu'ils osent nommer persécution.

Vous en avez encore un triste exemple, messieurs, dans la procédure criminelle dont nous allons vous rendre compte. Il s'agit de certains quidams, soi-disant philosophes, détenus dans les prisons de la cour.

L'instruction de la procédure constate manifestement le délit. En effet, il résulte des

informations & des récollemens, que les accusés font atteints & convaincus d'avoir fabriqué & répandu des écrits infectés du venin de l'irréligion, d'avoir prêché publiquement l'abominable doctrine de l'athéisme, de s'être déchainés avec fureur contre la sainteté de nos mystères, & contre les ministres de la religion, d'en avoir tourné en dérision les augustes cérémonies, d'avoir voulu établir une secte nouvelle sur le renversement de nos dogmes sacrés, enfin d'avoir attenté, par l'audace impie de leurs discours, de leur conduite & de leurs écrits, aux loix qui maintiennent la tranquillité publique.

Nous frémissons, messieurs, d'être obligés de vous rappeler toutes les horreurs vomies avec impudence par ces bouches sacrilèges. Si l'on croit à leurs principes, qui ne sont réellement que la destruction de tous les principes, il n'est plus de frein aux consciences, plus de lien qui unisse les sujets à leurs souverains, les femmes à leurs époux, les enfans à leurs peres : il n'est plus de remords après le crime, plus de consolation dans le malheur ; le suicide n'est qu'un remède légitime contre le dégoût de la vie ; l'homme n'est qu'une machine sans auteur, sans devoir & sans espérance ; la divinité n'est qu'une chimère ; l'autorité politique

qu'une usurpation ; la patrie n'est qu'un mot, la vertu qu'un préjugé. Selon eux, tout est arbitraire ; l'intérêt personnel devient le seul mobile de nos actions ; l'homme reste isolé, & tous les nœuds de la société sont dissous.

D'après cette analyse fidelle de leurs effroyables opinions, il semblerait, messieurs, que les soi-disant philosophes, bien loin d'avoir rien à espérer de votre indulgence, devraient s'attendre, au contraire, aux châtimens les plus sévères : mais quelque puissans que soient les motifs qui vous détermineraient à suivre, à cet égard, la disposition rigoureuse des ordonnances, les considérations que nous allons vous exposer, vous décideront, peut-être, à vous en écarter. Ce sont des vues nouvelles que nous a fait naître l'examen approfondi des procédures, & qui sont appuyées sur des observations & des expériences fidelles.

En jetant les yeux sur les procès-verbaux des interrogatoires prêtés par les soi-disant philosophes, nous avons cru remarquer dans leurs réponses, à travers les sophismes & les blasphèmes, les preuves d'une raison égarée & d'un esprit totalement aliéné. La cour sera convaincue de l'excès de leur démence, par quelques traits pris au hasard dans ces mêmes interrogatoires.

L'un d'eux, interpellé de déclarer s'il est

vrai qu'il aurait fait un livre où l'athéisme est réduit en système ?

A répondu : que la nature lui avait révélé son secret ; que la matiere pouvait se mouvoir sans moteur ; que l'ennemi des dieux était l'ami des hommes ; qu'au reste , il était philosophe.

Un autre , sommé de déclarer s'il a enseigné publiquement que l'amour filial est susceptible de dispense ?

A répondu : que ses pere & mere n'avaient songé qu'à eux , & non à lui , en lui donnant le jour ; que loin de leur être redevable de ce présent funeste , il les maudissait de ne l'avoir point étouffé au berceau , & qu'il ne se consolait quelquefois du sentiment amer de son existence , que par le souvenir de sa dignité de philosophe.

Un troisieme , interrogé s'il est vrai qu'il ait suborné la femme , & enlevé la fille de son ami ?

A répondu : qu'il était plaifant que les femmes ne fussent point communes , & qu'il ne fût pas permis d'enlever une fille pour en faire un honnête homme , ou du moins une femme philosophe.

Un autre , pressé de s'expliquer sur les horribles blasphêmes qu'il avait l'habitude de prononcer publiquement.

A répondu : qu'on ne pouvait trop jeter de

vérités au peuple, pour lui apprendre à respecter la philosophie; & que, par cette méthode, il avait déjà rendu sa blanchisseuse, son tailleur, & son perruquier philosophes.

Un autre, questionné à plusieurs reprises sur différens chefs d'accusation si affreux, que nous nous abstiendrons d'en fouiller vos oreilles.

A persisté constamment à dire pour toute réponse: qu'il ne dépend de personne de faire bien ou mal; qu'une convention purement arbitraire a déterminé les notions du juste & de l'injuste; qu'il n'est pas le maître de penser autrement; & qu'au reste, il serait à souhaiter que tout le monde fût philosophe.

Un d'entre eux, qu'on avait arrêté au moment même où il était tout prêt d'attenter à sa vie, interrogé pourquoi il aurait conçu le dessein d'un pareil suicide?

A répondu: qu'il n'était comptable à personne de l'emploi de son être; qu'il s'ennuyait de vivre, & qu'un pistolet était le meilleur ami d'un malheureux qui avait le courage d'être philosophe.

Et dans ce moment, ledit accusé se serait interrompu. L'égarément de son maintien & de ses regards aurait dénoté un accès de délire, pendant lequel il a jeté son bonnet à la tête de M. le commissaire, en lui disant: *de quel droit m'interroges-tu? es-tu philosophe?*

Enfin , messieurs , il regne dans toutes leurs réponses un délire complet & caractérisé. Il en est même quelques-uns dont la raison était si fort aliénée qu'il est impossible d'entendre un seul mot de ce qu'ils ont voulu dire. Leurs longues réponses ne sont qu'un galimathias , sans suite & sans ordre dans les idées , comme les rêves d'un malade : c'est un chaos de phrases incohérentes , où l'on entend seulement retentir , de loin en loin , les mots de fanatisme , de persécution , de superstition , d'intolérance & de philosophie.

A bien examiner ces affreuses opinions , messieurs , il est facile de se convaincre qu'elles sont encore plus ridicules qu'atroces , & plus dénuées de sens que remplies d'impiété. Il est impossible , nous sommes-nous dit à la vue de ces interrogatoires , que des esprits sains & de sang-froid aient pu choquer ainsi la raison & le sens commun. Bien loin de pouvoir être censés connaître ce qu'ils blasphèment , il est impossible que ces prétendus philosophes entendent ce qu'ils disent.

Frappés de tous ces symptômes de démence , nous avons cru que c'était en effet la plus grossière illusion qu'on pût se faire , que de donner le nom de philosophes aux soi-disant tels ; & que la philosophie étant , selon l'étymologie du mot , l'amour de la

sageſſe, l'efferveſcence aveugle & inquiète que les foi-diſans avaient priſe pour cet amour tranquille & éclairé, méritait une dénomination abſolument oppoſée.

Dans la vue de nous éclaircir ſur ce point, meſſieurs, nous eûmes recours aux gens de l'art, dont les lumières pouvaient fortifier nos conjectures, & fixer nos doutes. Des médecins & des chirurgiens habiles furent chargés de viſiter les quidams détenus pour fait de philoſophie. Voici, meſſieurs, le rapport qu'ils ont dreſſé en conſéquence : c'eſt une pièce importante, & dont il eſt eſſentiel de vous énoncer ici la ſubſtance.

Les médecins & chirurgiens déclarent qu'ayant viſité les quidams en queſtion, tâté le poux d'iceux, obſervé leur viſage, & entendu leurs converſations, ils ont reconnu que les foi-diſant philoſophes étaient travaillés de pluſieurs affections violentes & dangereuſes. Ils ont trouvé, à preſque tous, les yeux enflammés & hagards, le regard ſiniſtre, les joues pendantes, le viſage pâle & abattu, la ſputation fréquente, la langue ſèche, le poux tantôt faible & mourant, tantôt vagabond & dérégé, la voix rauque & peu naturelle ; la démarche incertaine & égarée, enfin la propenſion à nuire & à mal faire, qui caractérife ordinairement les maniaques. Les uns avaient réellement une

espece de fièvre intermittente qui leur donnait le transport au cerveau, les autres paraissaient affligés de l'hypocondrie: la plus grande partie réunissait presque tous les signes extérieurs qui peuvent désigner ce dérangement dans les fonctions animales, cette espece d'égarement de l'esprit qui fait perdre la raison, & juger fausement des objets. En un mot, il a paru certain que tous les soi-disant philosophes étaient sujets à une sorte de folie provenant de l'excessive inflammation de leur sang, & du picotement des humeurs acres qui irritent les membranes de leur cerveau, & qui influent sur les organes accessoires.

Tel est, messieurs, le résultat de ce procès-verbal, d'après lequel nous n'avons pas balancé à regarder tous les soi-disant philosophes comme autant de malades. Mais ne voulant rien laisser au hasard & à l'incertitude dans une découverte si importante, un événement, déplorable en lui-même, nous a fourni l'occasion d'en constater de plus en plus la réalité.

Un des accusés, poussant jusqu'au dernier période la rage de la nouvelle philosophie, & tourmenté de cet invincible dégoût qu'elle donne pour l'existence, avait trouvé le moyen de tromper la vigilance de ses geoliers & d'abréger ses jours. Avant de livrer ce cadavre

philosophique à l'humiliation que nos loix lui réservaient, nous crûmes qu'il ferait à propos de le faire ouvrir par les médecins & chirurgiens, aux lumieres desquels nous avions déjà recouru. Quelle a été notre surprise, messieurs ! leur opération a pleinement justifié nos vues : cette dissection les a mis à portée de reconnaître l'infailibilité des symptomes qui les ont déterminés à regarder la prétendue philosophie de nos jours, comme une maladie contagieuse.

Ils ont dressé un second procès-verbal, bien circonstancié, de l'état dans lequel ils ont trouvé ce philosophe suicidé. Nous n'estimons pas qu'il soit nécessaire de répéter ici, dans toute son étendue, le rapport de ces anatomistes : il nous suffira de vous dire, messieurs, que ce philosophe forcené avait les entrailles absolument desséchées, les parties nobles endommagées, les poumons extraordinairement distendus, le sang corrompu, le cœur gangrené, & le cerveau vuide & brûlé.

Les rédacteurs du procès-verbal concluent de là que le virus de la fausse philosophie était, dans cet homme, à un degré de malignité peu commun, & d'une nature si âcre & si corrosive, que son mal était incurable; que le développement de ce venin funeste était très-capable d'infecter l'air; que c'était,

fans doute , par la diffémiation de ces miasmes pestilentiels , que s'était répandue parmi nous cette contagion philosophique qui avait déjà fait tant de ravages ; que la propagation de cette maladie était d'autant plus facile , que les malades déguifiaient leur état , & que souvent leurs accès de délire les plus furieux avaient , aux yeux vulgaires , une apparence de raison ; mais que , malgré les intervalles lucides , la folie des foi-disant philosophes , que beaucoup de gens prenaient simplement pour de l'enthousiasme , n'en était pas moins une folie très-réelle , & qu'enfin c'était une nouvelle espece de fièvre épidémique à ajouter au catalogue , déjà trop nombreux , des infirmités humaines.

Il est donc bien certain , messieurs , que les foi-disant philosophes sont privés de leur raison , & de l'usage de leur entendement : & c'est par-là que se confirment les paroles du grand apôtre : *Dum sapientes se dixerunt , stulti facti sunt.*

Dans cet état des choses , messieurs , nous croyons que le changement des idées au sujet des prétendus philosophes , doit absolument changer la jurisprudence. En effet , on a dû les punir en les regardant comme des coupables : on a dû appesantir sur eux le glaive vengeur des loix , tant qu'on n'a vu en eux que des hommes qui sappaient , de sang-froid

& de propos délibéré, les fondemens de l'état, de la religion & des mœurs. Mais la connaissance de leur infirmité invite les magistrats à l'indulgence. Ces crimes odieux que nous leur reprochions, ne sont que des accès de folie : ces blasphèmes épouvantables dont ils insultent le ciel, ne sont que des hurlemens frénétiques : enfin, ces écrivains impies, ces déclamateurs sacrilèges, ces ambitieux sectaires, ne sont que des malades. Il faut les enfermer, les plaindre & les guérir.

Quand nous disons qu'il faut les guérir, messieurs, c'est qu'en effet il est possible d'opposer au mal philosophique des remèdes qui lui soient appropriés ; & à moins qu'une négligence invétérée ne l'ait portée aux derniers excès, il ne faudra pas désespérer des malades. La plupart ne sont qu'en délire, on pourra calmer l'inflammation de leur sang, ou en diminuer la plénitude. Les médecins assurent que des saignées fréquentes aux bras & aux pieds, l'usage de l'eau à la glace & des bains froids, conviendraient merveilleusement à cette espèce de philosophes. On donnera des tisannes rafraîchissantes à ceux qui tomberaient dans le marasme ; on enchaînera les uns, on appliquera les sangsues aux autres ; on enverra plonger dans la mer ceux en qui le virus philosophique paraîtrait avoir produit une espèce

de rage ; enfin , ceux qu'on n'aura pu sauver de leur manie , seront admis à partager avec les autres classes de foux , furieux ou tranquilles , les retraites que la munificence des rois ou la charité des particuliers leur ont préparées.

Voilà , messieurs , ce que nous devons vous exposer pour remplir les devoirs de notre ministère. Les délits méritent , sans doute , toute la rigueur des loix ; mais les maladies ne doivent exciter que la commiseration. Pourquoi puniriez-vous des fautes commises sans intention , & dont les auteurs ne jouissent pas d'une raison saine ? Ils ignorent qu'ils font mal , les infortunés ! Ne sont-ils pas assez punis de leur aveuglement par leur situation déplorable ? Leurs pensées sont troubles & confuses ; leur jugement est louche , & leur imagination exaltée. Toute leur vie n'est plus qu'un rêve stupide & triste. Comment pourraient-ils insulter à la société ? Leur déraison les retranche du nombre de ses membres. Comment pourraient-ils espérer encore de se faire des profélytes aux dépens des mœurs ? Leur démence les fait montrer au doigt , même par les enfans. Comment pourraient-ils se prévaloir de la foule qui court après eux ? On fuit un philosophe , comme on s'attroupe autour d'un insensé , ou d'un épileptique. Comment enfin pour

raient-ils manquer de respect à l'Être suprême, en niant le pouvoir qui les fait vivre? Ils ne le connaissent pas.

Ce n'est donc plus par la terreur des loix pénales, qu'il faut les intimider désormais; il suffira de les mettre au régime; & comme il n'y a plus de forciers depuis que les loix se taisent à leur égard, il n'y aura plus de faux philosophes, lorsque les magistrats les auront abandonnés aux médecins.

Dans ces circonstances, & par ces considérations, messieurs, nous estimons qu'il y a lieu de déterminer par un arrêt de règlement la maniere dont la cour veut prononcer sur toutes les accusations intentées & à intenter aux soi-disant philosophes; en conséquence ordonner qu'à notre diligence, iceux seront incessamment transférés des prisons de la cour en l'hôpital des foux, ou à la maison de force; que là, ceux dont la maladie ne sera pas reconnue incurable, seront reçus dans une infirmerie particulière, confiés aux soins des médecins & chirurgiens commis à cet effet, pour être copieusement baignés, fréquemment saignés, & suffisamment purgés de toutes leurs humeurs peccantes, jusqu'à l'entier rétablissement de leur cerveau: que les autres dont la cure serait désespérée, seront étroitement renfermés dans un quartier à part, chacun ayant

sa loge , qui portera pour inscription *† Loge
d'un prétendu philosophe , &c. &c. &c.*

II. *Observations sur le mercure , relativement
à la physique ; par M. FALLOT , M. du
S. E. à Montbéliard , adressée à MM. les
auteurs du Journal.*

PREMIERE PARTIE.

LE mercure, qu'on appelle communément vif-argent, a été connu dans tous les siècles de la philosophie, & constamment placé dans l'ordre des métaux, parce qu'il sort des mines comme les autres mixtes. Avant la découverte de Toricelli, on ne connaissait que par soupçon l'état de l'atmosphère, & la nature de l'air qui nous environne; mais dès cette fameuse découverte qui était réservée au siècle de la renaissance des sciences, le voile a été levé, & c'est à elle qu'on est redevable des progrès rapides qu'on a faits jusqu'ici dans la physique. Le mercure est un fluide minéral, & sa fluidité est un des attributs essentiels de sa nature, puisqu'elle n'a encore pu être altérée, quelque tentative qu'on ait entreprise pour lui donner une consistance malléable. Il est vrai que cette fluidité est d'une nature différente de celle de l'air, de la fumée & de la flamme. Elle

differe également de la liquidité des eaux, des huiles de différente espece, &c. Ces liquides, attirés par les corps dans lesquels on les dépose, laissent par-tout des preuves sensibles de leur présence, en s'attachant étroitement aux parois des vases; pendant que le mercure peut être transfasé plusieurs fois, & agité avec la main, sans qu'il y reste aucune marque apparente de sa présence. On connaît de deux sortes de mercure : le mercure *vierge* & le mercure *commun*. Le mercure vierge est spécifiquement plus pesant que le mercure commun. Par plusieurs combinaisons, les physiciens ont unanimement reconnu qu'il est spécifiquement plus léger que l'or, qui est le plus pesant des métaux. Muschembroeck, dans sa table de la pesanteur respective des corps, rapporte la pesanteur de l'or à celle du mercure comme 18 à 14; & M. Bion, dans son traité des instrumens de mathématiques, à la fin de l'article du compas de proportion, observe qu'un pied cube d'or est au pied cube de mercure, comme 1326 livres 4 onces, à 946 livres 10 onces. Cela se vérifie encore par la combinaison des liquides examinés suivant cette loi d'hydrostatique. *Tout corps surnageant est spécifiquement plus léger que le liquide qui le soutient; & tout corps qui s'enfonce, est spécifiquement plus pesant que le liquide dans*

lequel il s'enfonce. Il est connu que l'or suit cette loi, puisqu'il s'enfonce dans le mercure, pendant que les autres métaux lui surnagent. Cependant j'ai avancé dans un mémoire inféré dans le Journal helvétique de l'année dernière, que le mercure est spécifiquement plus pesant que l'or, contre l'affertion des physiciens. Il est donc bien juste de justifier cette affertion, & d'avancer les raisons qui m'ont autorisé dans ce procédé, depuis que quelques-uns de mes amis m'ont obligamment communiqué leur sentiment à cet égard. J'ai dit que la compactibilité des corps était une des principales raisons de leur pesanteur respective, ou spécifique. Le mercure, j'entends le mercure vierge, est le plus compacte de tous les métaux, puisque l'air le plus raréfié le contraint à monter dans le tube, à la hauteur de vingt-sept pouces: ce qui n'arrive à aucun des métaux dans leur plus grande liquéfaction, quoique, suivant les physiciens, l'air soit au mercure comme $0,001\frac{1}{4}$, à 14,000.

2°. Le mercure est un fluide d'une nature différente de celle des liquides. Les loix qui servent de base à la connaissance de la pesanteur spécifique des solides, ne peuvent être suivies dans la comparaison de la pesanteur spécifique du mercure avec les autres mixtes.

3°. L'expérience nous apprend qu'il y a des

des solides qui sont spécifiquement plus légers que les liquides auxquels ilsURNAGENT, mais dont les parties intégrantes sont pourtant spécifiquement plus pesantes que le même liquide. Le bois de sapin est à l'eau, comme 550 à 1009, & par cette raison il surnage dans l'eau; cependant si l'on réduit ce bois en ses particules intégrantes, ces mêmes particules seront spécifiquement plus pesantes que le liquide sur lequel il nageait; car si on prend de la sciure de sapin, elle s'enfoncera bientôt au fond de l'eau. Il est également de fait que le mercure est spécifiquement plus pesant que le plomb, puisqu'il est au mercure comme 9 à 13; & cependant, suivant M. Hamberger, les parties solides du plomb s'enfoncent dans le mercure. Par une raison contraire, les particules intégrantes de l'or surnagent le mercure, pendant que le solide se précipite au fond.

4°. D'après les expériences chymiques, il est connu que le mercure se charge de l'or, & qu'il rassemble toutes les parcelles qui sont éparées dans la limaille des orfèvres. Si l'or était spécifiquement plus pesant que le mercure, le mercure ne pourrait point agir sur l'or, ni le maîtriser si irrésistiblement. Il est vrai que l'or ne saurait revivifier le mercure du cinnabre, ce qui se fait pourtant par tous les autres métaux. M. Grosse, de l'académie

des sciences, dans un mémoire sur le plomb, nous dit que la raison de ce phénomène se trouve dans le soufre dont le cinnabre est imprégné, & qui résulte à la vertu de l'or. "Le mercure, dit-il (*), se charge de l'or d'autant plus aisément qu'il est réduit en parcelles fines; mais il ne peut pas toucher, ni à l'argent, ni au plomb, parce que tous les deux sont mêlés de soufre, que le mercure ne peut pas leur ôter; au lieu que tous les métaux, à l'exception de l'or, peuvent revivifier le mercure du cinnabre, en se chargeant du soufre commun, avec lequel le vif-argent était auparavant uni.,,

5°. Le mercure blanchit l'or; & si l'on pose l'or blanchi sur des charbons allumés, le mercure s'évaporerait sans que l'or souffre la moindre altération. Cependant si l'on répète cette expérience avec le mercure vierge & le mercure commun, on observera deux phénomènes bien différens l'un de l'autre; car le mercure commun abandonnera l'or en s'évaporant, sans l'altérer aucunement; au lieu que la même pièce d'or, blanchie avec le mercure vierge, sera emportée, sans qu'il y reste aucun résidu, si on l'expose au feu comme la pièce blanchie avec le mercure

(*) Mém. de l'académie des sciences, année 1733, page 438.

commun. D'où l'on ne saurait s'empêcher de conclure d'un côté, que l'or est spécifiquement plus pesant que le mercure commun, & d'un autre que l'or est spécifiquement plus léger que le mercure vierge, puisque celui-ci emporte l'or avec lui, & que l'autre l'abandonne pour s'évaporer seul. Après ces observations, il s'agit de savoir quelle est la nature du mercure : si c'est un métal natif, s'est-à-dire un vrai métal, ou si c'est seulement un extrait des autres mixtes ?

Il y a des physiciens qui sont dans la pensée que c'est un des élémens formateurs des autres métaux, puisqu'il n'en est point, d'après les expériences chymiques, dans lequel on ne le trouve fixé ou combiné comme principe, & que c'est à la plus ou moins grande quantité qu'ils en contiennent dans leur volume, qu'il faut rapporter leur solidité & leur pesanteur spécifique. Tel est le sentiment de Milæus dans son histoire du monde. *Quibus iisdem, dit-il (sulphure & hydrargyro), ut quæque metalla plus participant, alia aliis magis pura sunt, & ad pondus coagmentata (*)*. Il n'est rien de plus certain en effet, qu'on trouve ce métal fixé dans plusieurs autres mixtes ; mais il n'est pas aussi assuré qu'il s'y rencontre comme principe essentiel à leur

(*) *Mylæi Hist. rerum universitatis*, pag. 54.

nature. Car s'il était principe formateur des mixtes, il devait se trouver dans tous, sans en excepter aucun, & par la mercurification, leur être devrait changer de nature, & se présenter sous la forme d'un autre mixte. Cependant l'expérience nous assure qu'il est certains métaux où il ne s'est point encore présenté comme réellement existant, après les avoir soumis à toutes les opérations chimiques, & que ceux d'où on les sépare ne souffrent aucune altération dans leur nature, & continuent à se présenter sous leur forme hypostatique. Il en est sans doute où il est fixé par quelque acide sulfureux ou vitriolique, & par quelque sel arsénical, comme cela se démontre dans le verdet & dans le plomb, après les expériences journalières.

Il est d'autres physiciens qui soutiennent que l'antimoine est la matrice où il reçoit son existence, parce qu'on en obtient une quantité par le secours de la retorte. Mais il me paraît que, si l'antimoine était la matrice du mercure, il ne devrait s'y en trouver dans aucun autre mixte, & que tout celui qu'on trouve chez les marchands devrait fortir du même principe. Cependant on fait qu'il y en a des mines d'où l'on en extrait une quantité prodigieuse; on fait qu'il y a des plantes d'où on en a extrait du coulant, & on n'ignore pas que le plomb en contient une quantité

considérable. On lit dans l'histoire des productions de la Chine, qu'il s'y en trouve dans plusieurs provinces de ce vaste empire, & qu'on en fait un transport considérable dans les Indes, d'où il passe en Europe. Mais sans rapporter ici les différens endroits du monde où l'on en trouve, on n'a qu'à se transporter dans le Frioul: on y en verra une mine connue depuis près de trois cents ans, d'où on en tire une quantité étonnante. Pendant les années 1661, 62 & 63, on en tira 695334 livres; & si pendant l'espace de trois ans cette mine en a fourni une si prodigieuse quantité, combien n'en a-t-elle pas fourni depuis, & combien n'en contient-elle pas dans sa totalité? Cette mine, qui n'est pas la seule dans cette province, est à une profondeur dans les terres, de deux cents jusqu'à six cents pieds. On trouve au fond de cette mine une espèce de pierre dure, dont la couleur est semblable au *crocus metallorum*, pour l'extraction de laquelle il faut se servir du pic. Cette pierre, qui a été examinée par les physiciens, n'est rien moins que de l'antimoine, & elle est pourtant toute remplie de mercure. Outre cette pierre on trouve une terre molle, où paraît le mercure tout pur, brillant & épars en petites globules. On transporte cette terre dans des manequins dehors de la mine, où on la lave

dans de l'eau claire & courante, dans laquelle le mercure se sépare sans autre travail. C'est le mercure vierge. Après cette première opération, on prend de nouveau cette même terre, & après avoir réduit les susdites pierres minérales en poussière, on en fait un mélange, que l'on passe plusieurs fois par de fortes retortes de fer; & le mercure qui en sort en grande quantité, est le mercure commun. Celui-ci se vend dans les boutiques à meilleur compte que le mercure vierge, & il est aussi beaucoup plus grossier & plus sujet aux dérangemens dans les barometres. Aussi les ouvriers qui sont employés dans ce travail, sont si remplis de ce métal, qu'ils n'ont pas plutôt mis dans leur bouche un morceau d'or ou de cuivre, qu'il devient blanc comme l'argent. Les transactions philosophiques d'Angleterre, pour les années 1666 & 67, en fournissent une relation très-curieuse & très-circonscrite. L'antimoine doit-il donc, suivant cela, être envisagé comme la matrice du mercure?

Manfrédi, dans les mêmes transactions, fait mention d'une plante singulière, dont le suc étant extrait se convertit en mercure coulant. " Dans une vallée, dit-il, appelée Lancy, qui s'étend dans la Thuringe, on trouve une plante semblable à la doronique, & c'est aussi le nom que lui donnent les habi-

dans du lieu ; auprès de cette plante , on voit
 dans la terre , du mercure semblable à de
 petites globules , comme des perles. Quand
 on extrait le suc de cette plante , & quand on
 l'expose à l'air pendant la nuit , ce suc se
 convertit totalement en mercure. „ Qui
 pourrait croire que , si cette plante n'existait
 pas , un philosophe comme Manfrédi , se
 fût exposé à en imposer à tous les siècles ?
 D'ailleurs il aurait bientôt été démenti par
 les habitans du lieu , dont il invoque le té-
 moignage , & qui avaient également que lui
 connaissance de cette plante singulière. Pour-
 rait-on croire que cette plante fût la seule
 dans le regne végétal , qui renfermât en soi
 du mercure ? Il est vrai qu'on ne saurait en-
 visager le mercure comme la cause de son
 développement ou comme un des principes
 de la végétation. Suivant les meilleurs prin-
 cipes de l'agriculture , on ne peut reconnaître
 pour principes de la végétation que la terre
 & l'eau , qui , étant vivifiées par la chaleur
 du soleil , développent les germes & nour-
 rissent la plante , jusqu'à ce qu'elle a acquis
 son état de perfection , pour retourner par
 son dépérissement dans le centre commun
 des corps naturels. Le mercure ne se trou-
 vait donc pas dans cette plante comme prin-
 cipe actif & nécessaire , mais seulement
 comme un être étranger , & ne s'y était fixé

que par une circonstance extraordinaire. Il me semble qu'il est aisé de concevoir comment le mercure s'était introduit dans les tuyaux capillaires de cette plante, & s'y soutenait sans lui occasionner aucun dépérissement, si l'on fait attention que le mercure peut être divisé en particules infiniment petites, & que la doronique est une plante dont les tuyaux capillaires sont extrêmement spacieux. Le mercure divisé en ses globules & répandu auprès des racines de cette plante, a été contraint, par la pression de l'atmosphère, à s'élever dans les tuyaux capillaires, comme dans autant de tubes différens, & s'y est soutenu par la même pression, sans altérer les principes végétatifs, & arrêter les sucs nourriciers. Si on avait examiné la terre dans laquelle se trouvait cette plante, je suis persuadé qu'on aurait découvert une mine semblable à celle qui se trouve dans le Frioul. Ce phénomène me confirme cet axiome d'agriculture, que les plantes participent aux différentes matières dans lesquelles s'insinuent leurs racines; axiome qui est démontré par une longue expérience. M. Jussieu, dans un mémoire sur les causes qui ont altéré l'eau de la Seine pendant l'année 1731, & qui a été présenté à l'académie des sciences, a démontré incontestablement que l'eau même d'une rivière courante pouvait se cor-

rompre par les plantes aquatiques qui croissent sur ses bords. Il est donc nécessaire de reconnaître que le mercure a une existence séparée des autres mixtes, & que, s'il se trouve en abondance dans l'antimoine, il ne s'y rencontre que comme nécessaire pour constituer ce demi-métal ; car l'antimoine dépouillé de son mercure, ou de sa partie constitutive, n'est plus qu'un *caput mortuum*, qui porte le nom de régule d'antimoine.

Venons maintenant au plomb. Le plomb, suivant les physiciens, est le troisième des mixtes le plus spécifiquement pesant, & il est aussi placé dans leurs tables immédiatement après le mercure. Il est vrai qu'ils diffèrent entr'eux sur sa nature ; les uns étant dans la pensée qu'il contient une quantité de mercure : ce qui, suivant eux, est la cause de sa pesanteur spécifique ; pendant que d'autres soutiennent qu'il en est entièrement privé. Becker, Kunkel, Wedel, & plusieurs autres, sont du premier sentiment, & déclarent hautement qu'ils ont obtenu le mercure coulant dans les résultats de leurs opérations. Pour se justifier, Becker donne le procédé qu'il a tenu pour séparer le mercure du plomb, dans sa *physique souterraine* ; Kunkel décrit le sien dans son *laboratoire chymique* ; & Wedel, dans les *éphémérides*

d'Allemagne, nous rapporte que voulant nettoyer une écritoire de plomb, dont il avait coutume de se servir, il a trouvé au fond du mercure coulant, sans aucune opération. M. Grosse, de l'académie des sciences, appuie le sentiment de ces physiciens, en nous assurant qu'il a retiré du mercure du plomb, & qu'il s'est réellement convaincu de sa présence dans ce métal par différentes opérations dont il donne le procédé dans son mémoire sur le plomb. Malgré la décision de cet illustre chymiste, M. Teichmeyer soutient que la chose est impossible, & ne veut nullement convenir de sa présence hypostatique & réelle. Cependant j'ai essayé quelques expériences pour me convaincre par moi-même de la présence du mercure. Après quelques opérations, j'ai obtenu un résultat semblable à celui de M. Grosse, quoique je m'y sois pris tout autrement. Non content de ce résultat, j'ai tenté une autre voie pour en obtenir un plus décidé. Pour cet effet, j'abandonnai tous les procédés pratiqués par les chymistes, pour en trouver un plus assuré. C'est pourquoi j'ai pensé que les acides fixes, le sel de nitre, le tartre calciné, pourraient être les agens qui pourraient me conduire à mon but. Sur ce principe je fis plusieurs tentatives, tantôt avec du plomb laminé, tantôt avec du plomb en limaille; & l'ayant

préparé avec ces agens, je puis dire avec vérité, en avoir retiré une quantité étonnante. Je donnerai dans une autre occasion le procédé de mes opérations. De tout ce que je viens de dire, il résulte que l'antimoine n'est pas la matrice du mercure, & c'est ce que je me proposais de démontrer.

(La suite au Journal prochain.)

III. *Lettres de Sophie, ou voyage de Memmel jusqu'en Saxe. Extrait de l'allemand. Suite.*

L E T T R E X X V.

Sophie à madame E.

Vendredi 29 mai.

JE vole à mon secrétaire, pour vous dire avec la plus grande joie que j'ai échappé à un grand ennui. Madame la conseillère m'a fait inviter d'aller dans son jardin . . . & je l'ai refusé. Hortense, sa maman & son oncle viennent de monter en carrosse pour s'y rendre ; & je vais passer la plus charmante journée avec Julie.

30 mai. Dimanche matin.

JE vois d'ici mes deux compagnes qui reposent. . . Quelle dénomination commune trouverai-je pour les caractériser, car je voudrais exprimer quelque chose d'aimable ? Hortense ressemble à un loup qui s'est

échauffé en poursuivant sa proie , & Julie est comme l'agneau qui se représente en songe une riante prairie. La sœur aînée a rejeté l'offre que je lui ai faite de les rendre l'une & l'autre aussi heureuses qu'elles peuvent l'être. La cadette a fait des efforts pour me seconder ; mais je désespère d'en venir à bout. Cependant j'y travaille avec la même ardeur, avec laquelle je m'amuse à copier dans mes dessins la belle nature , que je n'attraperai jamais. L'espérance d'avoir au moins une copie de l'amitié fraternelle. . . Ciel !

Lisez , je vous prie , ma chère maman , la description d'une scène plaisante.

Ma fenêtre regarde sur la rivière. Je viens d'entendre les cris d'un homme qui semblait être dans l'eau. En effet tout près du pont , j'ai découvert un perruquier luttant contre le courant (j'ai reconnu sa profession à une boîte qui flottait à côté de lui). Ce malheureux employait toutes ses forces pour regagner le pont , tandis que par ses cris redoublés & lamentables il demandait du secours. Il parlait français : d'ailleurs il était si matin que je n'ai vu qu'une seule chaloupe sur la rivière , qui s'approchait à force de rames , mais qui était encore bien éloignée. Voir un homme en danger de la vie , sans pouvoir le secourir , c'est , je crois , une sensation unique. Plus le courant l'éloignait du pont , &

plus je faisais d'efforts contre la croisée de ma fenêtre, comme pour l'arrêter. Enfin, au moment où je croyais le voir aller à fond, il a rassemblé tout ce qu'il lui restait de vigueur, & s'élançant contre un pilier, il s'y est tenu suspendu avec une force qui me faisait mal aux doigts. Les gens de la chaloupe, appartenant à un vaisseau Français, lui criaient dans leur langue de ne pas lâcher prise. Enfin il est retombé, & au même instant il a été retiré. Son étourdissement a duré jusques sous mes fenêtres. "Bon, disait-il alors, fort bien! Est-ce là des compatriotes? Tarder si long-tems à me secourir! Sans moi, je me ferais noyé.,,

De grands éclats de rire me ramenant à la fenêtre. Le perruquier Français est assis au soleil comme en extase. Touchée de compassion, je lui ai demandé s'il s'était fait quelque mal.

"Non pas moi, m'a-t-il dit, grace au ciel; mais c'est à mon pays qu'il vient d'arriver un grand malheur.,,

"Comment cela? —.,,

"Voyez-vous cette boîte que le courant emporte? Elle renferme une perruque qui devait aujourd'hui gagner plus d'un cœur. Elle est de fil de fer. Naturellement elle nage vers le pôle. Si par malheur elle tombe entre les mains d'un Anglais, sur la côte du Groën-

land, ou vers la baie de Hudson, la nation Britannique va contester à la mienne une si belle invention. Quel bon citoyen ne serait pas affecté d'une telle disgrâce? „

Je vous ai dit, ma chere maman, que je restai hier seule avec Julie. Madame Vanbergen, profitant d'un moment: ma fille m'a priée, me dit-elle, de taire son secret; quelque chagrin qu'elle me cause, elle a raison d'attendre cette grace d'un cœur comme le mien. Si vous pouviez lui arracher la cause de sa mélancolie, j'espere de votre amitié, que cela contribuerait à guérir cette chere fille.

Comme mon séjour ici ne fera pas fort long, j'entreprends cette affaire avec d'autant plus d'ardeur. Mais son cœur semble s'être monté de maniere à ne recevoir que mon amitié. Voici le commencement de la conversation.

Ma Julie, vous ne m'aimez pas? . . .

Vous imaginez peut-être qu'en parlant ainsi je la regardais d'un air affectueux. Rien moins que cela; je fermis les yeux, & je n'ai apperçu que par sa réponse, qu'elle avait déjà la main à la porte pour sortir. Lorsque je veux arracher un secret, pourquoi suis-je comme quelqu'un qui suit une route défendue? Ma poitrine est oppressée, mes yeux, si j'ose les ouvrir, sont aussi troubles & hu-

mides que lorsque ma gouvernante Française, une verge à la main, me faisait promettre que je n'y retournerais plus. — A merveilles ! Mais comment retrouver où j'en étais ? — M'y voilà. . . Il s'agit de la réponse de Julie.

“ Je pense que lorsque je reviendrai, je te souffleterai, ou je ne m'appelle pas Julie., (Il n'y a point d'autre moyen, il faut ici encore une parenthèse. Qu'elles sont commodes dans les lettres de femmes ! Vous voyez que Julie me tutase. Je n'approuve point cela ; c'est compromettre l'amitié : mais comme je ne suis ici que pour peu de jours, il a fallu prendre cela en patience. Quand j'entends deux femmes se tutayer, j'ai la langue levée pour leur demander à quelle université elles ont fait leurs études ensemble. Aussi je ne veux écrire qu'en vous rendant nos conversations.)

C'est quelque chose de terrible, dit-elle en rentrant la chocolatière à la main ; cela m'a fait tellement gâter le chocolat, que nous n'en pourrions pas tirer une tasse qui soit buvable (il était excellent). “ Et que demande donc encore ce cœur infatiable ? „ ajouta-t-elle en appuyant sa main sur moi, & me regardant tendrement.

“ En un mot, ma chère, je veux savoir quels sont vos chagrins. „

“ Et pourquoi ? „

“ Pour vous aider à les supporter , en les partageant avec vous. „

“ Cela est très-obligéant. Mais quoi , ma Sophie a vécu dix-huit ans , & elle n'a point encore de fardeau sur ses épaules ? Comment a-t-elle pu échapper au chagrin ? „

“ Jamais je ne me suis affligée de choses dont j'étais moi-même la cause. Pour les autres . . . „

“ Cela n'est pas obligéant. Vous connaissez donc mon chagrin , & vous me faites des questions. „

— Je l'affurai que je l'ignore. Elle parut n'en rien croire. A la fin je réussis à la convaincre.

“ Et vous m'accusez de manquer à l'amitié , parce que je ne vous ai point découvert une chose qui me peinerait encore davantage si vous en étiez instruite. A coup sûr , vous avez autant de tort qu'on en a d'ordinaire en condamnant une personne absente qui ne donne pas de ses nouvelles. „

Elle dit cela d'un ton qui me fit comprendre que , si j'allais plus loin , ce ne pouvait être qu'aux dépens de sa tranquillité. Peut-être a-t-elle mon principe. Tel qui ne peut pas me servir dans une affaire que je lui cache , peut se trouver dans le cas de nuire quelque jour. Et par-là même , le silence est

est le parti le plus sage. Je rompis donc la conversation ; & pour la dissiper , je parlai de ma visite du jour précédent. Je vis alors que sa tristesse n'est point un caprice. Elle m'écouta d'un air qui montrait clairement qu'elle s'efforçait de paraître indifférente. Le récit de toutes les humiliations de M. Schulz , fit une telle impression sur son cœur sensible , qu'on aurait cru qu'il avait été vuide jusqu'à ce moment. Un chagrin qui n'est que caprice , ne s'étend pas si naturellement sur des objets étrangers. On n'a pas des larmes de reste. Celles de Julie coulaient avec tant de compassion sur les malheurs de cet homme , que je fais encore plus de cas d'un cœur capable de si généreux sentimens. Je lui dis que l'argent destiné à cet intéressant jeune homme me pesait. “ Hé bien , dit-elle , envoyez-le lui , je vous prie ; mon maître de dessin saura sûrement sa demeure. ,”

Nous imaginâmes une ruse pour nous servir de cet homme sans en être trahies. Julie ouvrit une cassette , où elle ferre son argent , & elle y prit — admirez la force des affections compatissantes ; elle y prit cinq louis qu'elle destina au même usage. Tant de générosité me fit rougir. Je calculai ce que m'aurait coûté mon voyage , si . . . Passons vite sur ce mot — si M. Rare n'avait pas payé pour moi ; & j'augmentai de beaucoup mon

cadeau. Elle me remercia de cette émulation par des baisers de feu. Nous empaquetâmes nos richesses avec autant d'unanimité que le parlement d'Angleterre accorde des subfides. Je l'obligeai de fuivre mon caprice, qui me fit naître la penfée d'écrire un billet que nous enverrons avec notre pacotille. Nous convînmes que chacune de nous écrirait une ligne. Je joins ici ce billet. Comme j'aurai befoin d'ajouter le commentaire, je vous prie de lire d'abord les lignes écrites en gros caractère, & enfuite tout le refte. C'eft moi qui commençai. Les lignes marquées de guillemets font de Julie.

L E T T R E X X V I.

MONSIEUR. Deux amies connaiffant le mérite qu'un ju-

(Julie.) Oui ! Si vous voulez couper encore les mots : mais ne difons rien.

gément très-modefte d'elles-mêmes ne
„ peut vous re-

(Moi.) Fort bien ! vous savez auffi jouer le même tour. Vous m'avez prife. — Attendez. fufer, croient devoir ce petit fecours à votre courage. Re-

cevez-le comme nous vous l'offrons, il ne
„ pourra pas vous déplaire. Notre cœur

(Moi.) Il eft heureux que vous ne le connaiffiez pas ; fans quoi je ferais peut-être affez méchante pour faire faire à votre cœur dont je

puis maintenant disposer à mon gré , un aveu bien tendre. (Julie.) Ecrivez. (Moi.) Et quoi ? sent très-vivement tout ce que votre

(Julie.) Attendez : c'est ici que je veux vous prendre. Vous ne pensiez peut-être pas qu'il faudrait finir si-tôt. A moi : pour le coup , pauvre cœur de ma Sophie , je te ferai chanter comme il faut.

» figure , votre maniere d'agir , &

(Julie.) O ! encore une ligne , ma Sophie.

(Moi.) Non. *En lisant.* O certainement non :

(Julie.) Mais je vous en prie. (Moi.) Soit !

(Julie.) Mais point de repréfailles. (Moi.) Nous

verrons. (Julie en se levant.) Tenez , prenez

la plume. Je la priai d'écrire ; elle s'en excusa

constamment , comme si notre badinage avait

été sérieux , car elle est d'une vivacité extrême.

J'écrivis donc.

» votre constance héroïque peuvent inspirer.

(Julie.) Après votre maniere d'agir , je voulais

par polissonnerie ajouter *dans le jardin.* Pour-

suivez.

» Vous ne voulez pas être plaint. C'est parce

que

(Moi.) Impossible , mon enfant. Il me recon-

naîtrait infailliblement à cette ligne. (Julie.)

Prends la lettre & écris promptement. (Moi.)

Eh bien , voyez.

» vous méritez de l'être plaint , que vous re-

» jetez cette consolation. Vous seul êtes ca-

» pable d'envisager le mépris comme un pe-

» tit mal !

(Moi.) Non, en vérité; c'est me montrer au doigt. Je vais effacer. (Julie.) Ce qui est écrit... Je mets donc le signe d'admiration à la fin de votre ligne.

Et comme votre vertu vous garantit de plus grandes infortunes, ou

(Je ne vois pas qu'il y eût dans cette ligne quelque chose de touchant, cependant Julie ne pouvait pas retenir ses larmes; elle écrivit:

„ qu'elle les adoucit lorsqu'elles nous accablent, nous nous conten-

(Ici ses larmes coulaient avec tant d'abondance que le papier en fut mouillé. Elle se jeta à mon col en sanglottant). „ Ma Julie, lui dis-je, votre cœur est-il donc si excessivement faible? — Fermez la lettre, répondit-elle; Dieu fait que je ne puis plus. . . „ A ces mots, elle me quitta. L'émotion où j'étais fit que je ne pus écrire que

tons de prier pour vous. —

L E T T R E X X V I I.

Sophie à madame E.

: JULIE rentra au bout de quelque tems. „ Vite, dit-elle, mon maître de dessin doit être ici dans l'instant. Qu'avez-vous encore écrit? Elle lut la dernière ligne. O beau! beau! dit-elle; & dans un mouvement de dévotion touchante, elle leva les yeux au ciel; les larmes coulaient sur ses mains jointes. „

Je respectai ces émotions. Je n'aurais pas cru que son cœur pût ainsi s'affecter d'aucune autre chose que de son chagrin secret. Elle me pria de me charger de tout ce qu'il restait à faire, parce que, de peur de se compromettre, elle ne pouvait plus s'en mêler, même de la manière la plus indirecte. — Encore une vertu ; cacher ses bienfaits. — Elle alla se promener avec sa femme-de-chambre.

C'est alors que j'excitai mon génie à inventer un mensonge bien adroit. Il hésita — jusqu'au moment où le maître de dessin arriva ; pour lors il me fournit avec une facilité jésuitique tout ce dont j'avais besoin, un mensonge effronté, un front d'airain, une voix ferme. O qu'il est aisé de faire le mal ! Je suis une parente de M. Schulz ; sa tante lui envoie l'argent & la lettre. La tromperie n'était inventée que pour le moment ; car le maître de dessin, homme prudent & pieux, me promit d'envoyer le tout par un petit garçon qui est muet ; du reste d'emporter mon secret au tombeau. Il me remercia pour M. Schulz d'une voix émue, & il m'assura que cet homme se trouvait peut-être aujourd'hui dans la plus grande extrémité. “ Comment cela ? „ Oh, que je rougis d'avoir fait cette question ! “ Mademoiselle, repliqua-t-il, je ne serais pas digne de votre confiance,

si j'étais assez indiscret pour répondre à votre demande. ,,

Je croyais avoir très-heureusement réussi à distraire mon amie ; mais je me trompai. Elle revint plus triste qu'auparavant ; elle écouta mon récit avec indifférence. Je commence à croire que son état est causé par une contrainte qu'elle-même ou quelqu'un d'autre veut imposer à son cœur. — Ainsi jusqu'à présent je n'ai trouvé personne que l'amour ait rendu heureux. Je pourrais vous dire bien des choses de moi-même ; cependant pas , comme vous le croyez peut-être , par rapport à M. Schulz : mais ma plume a reçu l'ordre de ne pas obéir à ma main. Ce qu'il y a de sûr , c'est que je suis contente de tout le monde. Si je souffre , c'est moi qui suis l'artisan de mes peines ; & je ne souffrirai que jusqu'à ce que je sois assez sage , pour être aussi tranquille que j'étais avant. . . Méchante plume !

* * *

Hortense se réveille , après s'être retournée un couple de fois dans son lit. — D'un air fâché & mécontent elle saisit son corset ; elle a bien de la peine à me dire bonjour ; elle s'habille avec une mauvaise humeur qui défigure son beau visage , au point que je ne puis la fixer sans dédain. Elle ne manque pas cependant d'aller se regarder dans une glace

à chaque piece de son ajustement. Ciel ! cette fille ne se voit-elle pas ? Si mon miroir me montrait ce nez ridé , cette levre supérieure retirée , ce fourcil froncé , qu'elle doit avoir , si du moins tout se passe naturellement ; oh , si cela m'arrivait , on entendrait bientôt le fracas. Et quelle journée nous promet une aurore si sombre ?

Elle sort à demi habillée ; son corset est tout ouvert , sa tête est couverte d'une insupportable dormeuse (vous savez que c'est ma bête d'aversion) , elle ne s'est lavé ni les mains , ni le visage ; & je vous suis caution qu'elle sera dans ce bel équipage jusqu'après onze heures. Je suis bien surprise que quelqu'un n'ait pas demandé qui était son mari. En la voyant dans un si grand négligé , on jurerait qu'elle est mariée.

Là ! oh , elle gronde épouvantablement ! Une femme-de-chambre qui me paraît aimable , a excité , je ne fais comment , sa mauvaise humeur. A l'instant la maison retentit d'injures. — Ah ! j'entends des coups. — La cuisiniere a eu un soufflet de sa main ! Cependant il y a long-tems qu'elle a noblement rejeté l'inspection de la cuisine , qui est retombée sur ma chere Julie. Ecoutez ! La servante renie à son tour. “ Comment le diable a-t-il conduit ce sacrifiant dans ma cuisine ? „ — Pauvres malheureux ! Mais

comment cela ferait-il autrement? Elle commence sa journée sans élever son ame à Dieu, sans le moindre recueillement. Que peut-on attendre autre chose que les fruits de la nature dépravée?

A présent Julie remue ses jolis doigts, comme si elle voulait essayer une idée musicale sur son clavecin (qu'elle doit être belle cette idée!), elle soupire doucement, & elle se réveille dans la même posture dans laquelle je l'ai vue ce matin --- la tête penchée, & la main droite posée sur le cœur. Ses yeux sont clairs comme l'aurore d'un beau jour. Ses lèvres s'agitent à peu près comme celles d'un connaisseur qui savoure un verre de champagne. Ses joues forment un creux agréable de part & d'autre de la bouche, qui prononce d'un air charmant : *bonjour, ma Sophie*, & me tendant la main avec amitié. Elle jete un coup-d'œil vers la fenêtre : "Qu'il est fier, mais qu'il paraît aimable ce soleil plus matineux que moi! Paresseuse que je suis! Oh, si l'application de cette vérité n'était pas si terrible pour tant de gens : *qu'il se leve sur les bons & sur les méchans!* „

Elle se tait . . . & je respecte son silence. (Son cœur, j'en suis assurée, parle avec Dieu.) Je n'ai garde de l'interrompre. Depuis ce moment, que cette journée me

semble belle ! C'est comme lorsque le matin je lisais sur votre barometre : *beau tems*. Je n'en doute point : on montre pour l'ordinaire en s'éveillant , l'humeur que l'on aura dans le cours de la journée : bien plus , je crois en général avoir trouvé les traits caractéristiques du cœur , en observant à répétées fois le réveil de quelqu'un. Il me semble que c'est l'instant de la journée où l'ame est encore sans fard : plus tard , il faut mettre beaucoup de choses sur le compte de la toilette. (Quand j'ai lâché le mot de morale , je ne suis pas prête à finir. N'est-il pas vrai , ma chere maman , que ce n'est pas seulement au moment du réveil , mais peut-être particulièrement au jeu , que l'on peut découvrir le caractère , je dirais presque atraper la nature sur le fait ? Si ces observations sont justes , je me réjouis d'avoir approché d'un pas , pour trouver la solution de cette énigme difficile , la nature du cœur humain.)

Pendant le peu de tems que j'ai mis à écrire cet article , Julie avait achevé sa toilette. La voilà lacée , lavée , parée — plus d'ajustemens de nuit ; elle est habillée pour le reste du jour ; belle comme un paysage , sur lequel la rosée vient de s'élever en vapeurs légères.

Elle vient de passer sur un balcon : *assise*

sous des citronniers, elle passe dans cet endroit quelques instans de la matinée. Hier, je l'observais: d'abord elle est tranquille; on voit à la gaiété exprimée sur son visage, qu'elle contemple Dieu dans la nature. Elle lit ensuite quelque chose dans la Bible hollandaise, & elle finit par une ode de Rousseau, ou un chapitre de Doddridge. (Combien j'ai perdu de n'avoir pas connu plus tôt cet excellent livre !) Elle nous rejoint après cela. L'activité soutenue de sa vertu, la tranquille sérénité avec laquelle elle passe la journée, montre que dès le matin elle a mis son cœur dans les mains de l'Être suprême. Son exemple me paraît si beau, que j'ai la joyeuse espérance de corriger enfin les inégalités de mon humeur.

Portez-vous bien, ma très-chère maman. Si vous trouvez que ces lettres ne valent pas le port, dispensez-moi. . . Mais dans peu de jours je me remettrai en route. Alors il y aura assez de choses importantes à écrire. Oh, si j'osais quitter cette maison! — Ou plutôt, si j'étais en Saxe! Je suis votre tendre
Sophie.

(*La suite au Journal prochain.*)



IV. *Seconde lettre aux éditeurs sur la géographie de la Suisse.*

MESSIEURS. Je continuerai de vous entretenir de quelques objets relatifs à la géographie de la Suisse. Il me reste quelques observations à faire sur le plan en relief de cinq cantons dont je vous ai déjà parlé. On est tenté de regretter que l'échelle de proportion ne soit pas double de celle où le général Pfeiffer s'est borné. Les plus hautes Alpes ne se présentent pas à l'œil aussi élevées qu'on les juge par les observations. Donnons-en un exemple. Le mont *Pilate* (*), situé à quelques lieues de Lucerne, qui, selon une estimation barométrique, rapportée par J. J. Scheuchzer, est élevé au-dessus du niveau de cette ville, de 4604 pieds, n'aurait sur le plan du général Pfeiffer, dans la proportion de 14 toises ou 84 pieds pour une ligne, que 54 lignes, ou 4 pouces & demi d'élévation. Jugez de quelle petitesse doivent paraître sur ce même plan des montagnes dix fois moins élevées, c'est-à-dire, dont le

(*) Ce mont, remarquable par les singularités de la nature qu'il présente, a vraisemblablement reçu son nom de *Pileus*, ou des nuages qui couvrent son sommet.

sommet ferait de 460 pieds depuis les plaines d'où on les mesure. Cette hauteur est cependant assez considérable pour frapper les yeux très-sensiblement. Le relief du plan n'exprime donc pas assez fortement les hauteurs, pour répondre au tableau qu'offrent les objets vus en nature. Mais cette observation, sans rien diminuer de l'admiration qu'inspire ce bel ouvrage, ne tend qu'à faire mieux sentir que rien ne ferait plus digne des souverains, que de faire les frais de pareilles entreprises. De tels plans en relief, qu'on pourrait transporter en les démontant pièce par pièce (*), serviraient infiniment à toutes sortes d'objets importans. On reconnaîtrait les distances, les terrains, les positions des montagnes, des vallons, leurs directions, celle des rivières, les marais à dessécher, les nouvelles routes à conduire, les défilés; tout, en un mot, ce qu'un gouvernement a besoin de connaître en guerre & en paix. Cet ouvrage du général Pfeiffer me rappelle le projet du géographe Buache, qui proposa de construire pour le roi de France un globe terrestre de 5 à 6 pieds de diamètre, sur lequel il aurait mis en relief les principales chaînes de montagnes qui traversent

(*) Le plan de M. Pfeiffer se démonte en pièces de rapport.

les continens de la terre. Mais une cour qui regorgeait d'argent pour orner des palais, & qui ne regrettait pas cent mille francs, quand il s'agissait d'un carrosse, ne donnerait rien pour construire ce globe, sur lequel habitent toutes les grandeurs humaines. Ne ferait-il pas beau, messieurs, que les républiques Suisses donnassent l'exemple d'un travail unique ? J'ose les y inviter au nom de la gloire helvétique. Une société de géographes, encouragée par la protection & les récompenses des gouvernemens, acheverait sous la direction du général Pfeiffer, ce qu'il a si heureusement commencé. Vous mettez, si vous voulez, ce projet dans la classe de ceux de l'abbé de S. Pierre, qu'on appelait les rêves d'un homme de bien.

Avant de finir cette lettre, je veux vous rendre compte d'une brochure imprimée à Zurich en 1775, & dont le titre peut être traduit en ces mots :

Essais sur l'étendue & la grandeur de la Suisse, ou du Corps Helvétique, & du canton de Zurich en particulier. In-8°. 40 pages.

Cette dissertation est intéressante par son objet, & par la manière dont l'auteur l'a traité. Il commence par dire que la géographie en général est encore bien éloignée de sa perfection, de même que la géographie politique, qui traite de la population des

différens états. Il observe que les Templeman, les Busching, les Beaufobre, qui ont donné d'excellens traités sur cette matière, ont été induits en erreur par des cartes inexactes. Il ajoute que le premier pas vers la vérité dans cette matière, c'est de convenir de mesures précises & bien déterminées. Mais notre auteur tombe lui-même en faute, & commet une erreur considérable en fait de mesures. Busching, dit-il, a suivi dans son introduction à la géographie la mesure des lieues géographiques de 15 au degré. Templeman a adopté le mille anglais de 60 au degré. Donc, dit-il, la lieue géographique quarrée est au mille anglais quarré comme 1 à 16. Templeman, dit-il, donne à la Russie 1031550 milles quarrés anglais. Busching lui assigne 57600 lieues géographiques quarrées. Donc, par calcul réduit, Busching fait la Russie plus petite d'un $\frac{1}{9}$ environ que Templeman. Mais où a pris notre auteur, que le mille anglais soit de 60 au degré de l'équateur? Le savant Busching, à la tête du premier tome de sa géographie, indique lui-même avec la plus grande précision les différentes mesures usitées chez les géographes: voyez §. 11. En supposant qu'un degré de l'équateur, mesuré sur la surface de la terre, soit de 57107 toises de six pieds-de-roi, il détermine le rapport du pied géogra-

phique au pied anglais ; & enfin , §. 24 , il assigne au degré les mesures reçues en différens pays. On y trouve les rapports suivans.

Pour un degré de l'équateur,
25 lieues communes de France.

60 milles d'Italie.

69 à 70 milles anglais.

15 lieues d'Allemagne , ou bien

60 mille pas géométriques.

Notre auteur Zuricois n'aurait-il pas confondu les milles d'Italie avec les milles anglais ? Mais il n'est guere excusable de faire une semblable méprise. Je vous la cite comme un exemple des inexacritudes qui ne se rencontrent que trop souvent , sur-tout dans les livres où il entre du calcul. L'auteur , après avoir déterminé , selon lui , & en s'écartant des calculs ordinaires , la lieue géographique , de 15 au degré , à 25000 pieds géographiques , qui , selon lui , sont égaux à 21875 pieds-de-roi , nous rend compte de la méthode dont il s'est servi pour mesurer sur une grande carte manuscrite de Conrad Gyger , l'étendue du canton de Zuric. Cette méthode paraît commode , & je veux en rendre compte.

Il fit construire une table quarrée , de corne transparente , dont chaque côté était divisé en 50 lignes pied-de-roi , de sorte que sa tablette contenait 2500 petits quarrés. En

appliquant successivement sa tablette sur la carte qu'il voulait mesurer, chaque portion, vue à travers la tablette, pouvait aisément être comptée. En rapportant cette mesure à l'échelle de la carte, il était facile de calculer la superficie. Par exemple, un espace qui remplissait exactement la tablette, en supposant que l'échelle de la carte fût à 100 toises par ligne-de-roi, devait nécessairement contenir 2500 toises quarrées. Quelque irrégulière que soit la surface à mesurer, elle se réduit par le moyen du nombre de petits quarrés de la tablette.

Après avoir rendu compte en détail du résultat de son opération, l'auteur dit avoir trouvé l'étendue de tout le canton de Zurich de 42 lieues & demie géographiques quarrées. Pour trouver l'étendue des autres cantons, l'auteur a choisi la carte de la Suisse, publiée en 1751, par l'astronome Tobias Meyer, qu'il préfère à celle de Scheuchzer. En procédant toujours par la voie du micrometre, ou de la tablette, l'auteur assigne au canton de Berne 234 lieues géographiques quarrées. L'étendue du dernier sera donc à celle du premier comme 234 à 42 & demi, ou comme 5 à 1.

Je vous dirai dans une autre lettre les inductions que l'auteur tire de son travail, relativement à la population de chaque canton ;

canton ; inductions qui ne font pas toujours justes , & qui prouvent assez qu'il n'a pas évité les erreurs qu'il reproche aux autres.

Je suis parfaitement, &c.

C. ce 23 février 1777.

V. Fragment d'un chant du poëme de la nature ; par M. LE BRUN , secretaire des commandemens de feu Mgr. le prince de Conti.

LES grottes, les côteaux, les bords d'une onde pure
Sont les temples secrets qu'habite la nature.
Qui, c'est là que, fuyant les profanes mortels,
La déesse a porté son culte & ses autels :
Elle y prête à nos mains ces instrumens utiles,
Ces armes du travail qui rend nos champs fertiles.
Eh, qui peut dédaigner ses sublimes leçons !
Qui de nous peut rougir de cultiver ses dons !
Quand Rome a vu ses fils, les souverains du monde,
Ou conquérir la terre, ou la rendre féconde :
Quand Mars, à Chantilly, sous les traits de Condé,
Descendant de son char, par la terreur guidé,
Venait, de cette main qu'ensanglanta Bellone,
Ranger un espalier sous les loix de Pomone ;
Où, penchant l'arrofoir entre ses bras vainqueurs,
Expiait le carnage, en cultivant des fleurs !

Ministres qui lanciez des foudres infideles ,
 Aigles dont le tonnerre a consumé les ailes ;
 Favoris , qui tombez du sommet des grandeurs ,
 De Palès & des rois comparez les faveurs.
 Le sort, qui vous flattait, vous insulte & s'envole ;
 D'un peuple adorateur vous n'êtes plus l'idole ;
 L'orage a dispersé vos fragiles amis ,
 Et votre œil ne voit plus que des yeux ennemis.
 Laissez à vos jaloux leurs disgraces prochaines :
 Seriez-vous assez vils pour regretter des chaines ?
 Vous fondiez le bonheur sur un glissant écueil ;
 Vos destins si vantés , dépendaient d'un coup-d'œil ;
 Vos fronts touchaient l'olympé ; un souffle du ca-
 price

Détruit de vos grandeurs tout le frêle édifice.
 Ah! font-ce de vrais biens qu'un souffle peut ravir ?
 Ou qu'on ne peut goûter qu'en daignant s'asservir ?
 Qu'est-ce qu'un favori , si fier de ses entraves ?
 Le second des tyrans , le premier des esclaves.
 Sous l'or de vos lambris avec pompe enchainés ,
 A l'envie , aux flatteurs , par état condamnés ,
 Il vous fallait gémir sous le poids des intrigues ,
 Au sein de la mollesse expirer de fatigues ,
 D'ennemis caressans tromper l'œil dangereux ,
 Pour feindre le bonheur oublier d'être heureux ,

Et voués fans relâche aux chagrins politiques ,
Souffrir d'un maître altier les dégoûts despotiques.

Que d'inquietes nuits , que de pénibles jours
Perdus dans le torrent des orageuses cours ;
Dans ces vains tourbillons où l'on respire à peine ;
Dans ce bruyant dédale où l'envie & la haine ,
L'ambition , l'orgueil , la vengeance , l'amour ,
Divisés d'intérêt , se croisent tour-à-tour !

Vous n'aviez point vécu ; votre ame va renaître.
Vous ferez fans flatteur , mais vous ferez fans maître.
Au lieu de ces grandeurs , pièges des souverains ,
Palès vous offre encor des jours purs & serains ,
Le tranquille sommeil , l'amitié , l'abondance ,
La paix , les doux loifirs , la noble indépendance ;
Ces biens que la faveur n'eût pu vous obtenir ,
Le courroux vous les donne , en croyant vous punir !

La fortune , en fuyant , vous cede à la sagesse ;
L'oubli des faux trésors fera votre richesse.

L'aveugle ambition fut trop vous éblouir ;
Réparez vos destins , apprenez à jouir.

Quel que soit des grandeurs l'éroulement funeste ,
Le sage ne perd rien quand sa vertu lui reste.

Palès vient en riant le couronner de fleurs :

C'est aux rois , aux rois seuls , qu'il donne encor
des pleurs ;

100 JOURNAL HELVÉTIQUE.

Superbes malheureux , qu'affervit leur couronne ;
Et loin de la nature exilés sur le trône.

Quittez ce rang fatal , cette cour , ces lambris ;
De vous-même en secret rassemblez les débris ,
Et du faite orageux de ces temples profanes
Descendez sans rougir vers nos humbles cabanes.

Maurepas fut heureux à l'ombre de nos bois ;
L'amitié le suivit loin du palais des rois.

Nivernois , Flamarens , les muses & les graces
Embellirent encor ses heureuses disgraces ;

Il cultiva Minerve en ses rians loisirs ,
Il fit à ses rivaux envier ses plaisirs.

Il mérita qu'un roi , pour guider sa jeunesse ,
Au fond de ses déserts vint chercher la sagesse ;
Plus grand par son exil , qu'il ne le fut jamais
Quand il eut dans ses mains le trident des Français.

Suivez ce digne exemple ; & loin des diadèmes,
Méritez des jaloux , foyez rois de vous-mêmes ;
Honnez nos malheurs , rendez grace aux revers ;
Et la foudre en tombant n'a brisé que vos fers.

VI. Prix proposés par l'académie royale de
Mantoue.

Pour la philosophie.

“ QUELS sont les canaux qu'on pourrait

réparer ou creuser de nouveau dans le territoire de Mantoue pour l'encouragement du commerce & la facilité du transport des fabrications & des denrées? „

Pour les mathématiques.

“ Des observations constantes ayant prouvé que le lit du Pô s'éleve journellement, ce qui exige un plus grand nombre de digues; on demande quels seraient les moyens les plus sûrs d'y remédier en élevant ces digues à proportion. „

Pour la physique.

“ Dans le cas où un médecin serait assuré qu'il y eût un amas de pus dans quelque partie du corps, pourrait-il faire usage du kinkina? „

Pour les belles-lettres.

“ Quel degré de créance doit-on accorder aux poètes, pour ce qui regarde l'histoire? „

Les mémoires écrits en latin ou en italien, doivent être adressés à la fin d'octobre 1777, francs de port, à M. Carli, secrétaire perpétuel à Mantoue, avec les formalités d'usage. Les prix des trois premières questions, proposées pour la seconde fois, consistent en deux médailles de 50 florins chacune; & le prix pour les belles-lettres, en une seule médaille.





QUATRIÈME PARTIE.

L E

NOUVELLISTE SUISSE.

T U R Q U I E.

Constantinople. Le 30 novembre, S. H. ôta la charge de muphti à Sahib-Méhemet-Zadé, pour la donner à Hindy-Mollah-Zadé. Le sultan se flatte de trouver dans ce nouveau ministre des ressources pour contenir le peuple. Les Persans font tous les jours de nouveaux progrès, & l'on regarde désormais tout le gouvernement de Bagdad comme absolument perdu. La Porte vient enfin de prendre des mesures pour arrêter ce torrent. On a résolu d'envoyer 50000 hommes au secours de Bagdad. Le pacha de Trébisonde a reçu ordre de rassembler les troupes d'Asie, qu'il commandera avec le titre de séraskier. On peut espérer de profiter contre Kerim-Kan, des divisions qui commencent à naître dans le sein de la Perse.

On doute que la paix puisse durer longtemps avec la Russie. Les habitans de la Crimée, ou naturellement ennemis des Russes,

où excités contr'eux par des émissaires Ottomans, viennent d'envoyer des députés à Constantinople, pour déclarer à S. H. que la présence des Russes est insupportable aux Tartares, & pour la supplier de les en délivrer. On assure que Schachaim-Guerai s'est approché des côtes d'Asie avec une armée, & il n'attend, dit-on, que la saison des glaces pour passer en Crimée, & en chasser Dewlet-Guerai, que le grand-seigneur a confirmé dans la dignité de kan. D'un autre côté, les Russes se fortifient dans la presqu'isle; ils ont augmenté les garnisons de Kertsch & Jénicalé, & ils ont formé des magasins très-considérables. M. de Stachieff, envoyé de Russie, fait des efforts pour lever les obstacles que la Porte semble vouloir mettre au commerce des Russes dans la mer Noire. Il a eu à ce sujet des conférences avec le reis-effendi, mais le divan redoute ces vaisseaux de guerre métamorphosés en vaisseaux marchands; ils n'ont point encore passé le détroit, & l'on fait transporter de l'artillerie aux châteaux des Dardanelles, pour les mettre en état de défense.

Une des femmes du grand-seigneur est accouchée le 7 d'un prince, auquel on a donné le nom de sultan Achmet. S. H. a substitué des largesses aux réjouissances dispendieuses qui suivaient autrefois de pareils

événemens. Pendant cinq jours on a distribué du riz & six paras à tous les pauvres écoliers. Les maîtres d'école ont reçu chacun un fétidgé & cinq piastres. Les grands ont suivi l'exemple du maître, & se sont empressés à soulager les indigens.

R U S S I E.

Pétersbourg. Le duel entre le comte de Rabezoni & le comte de Byland, a coûté la vie au dernier, & exposé celle de son adversaire aux suites d'un jugement criminel. Ce comte a été arrêté, & il fera jugé par les chevaliers de l'ordre de S. George, dont il est membre.

Le comte de Czernischew, gouverneur de la Ruffie-Blanche, cédée à la cour de Pétersbourg par la république de Pologne, a écrit au recteur des jésuites de Polocz, une lettre datée de Stauropol le 26 octobre 1776. Il lui mande qu'il a des ordres pour soutenir l'institut des jésuites, & même pour établir dans le college de Polocz une maison de noviciat propre à former de nouveaux sujets, & à perpétuer l'ordre si rigoureusement poursuivi par-tout ailleurs. Le prince Repnin, ci-devant ambassadeur à Constantinople, a été nommé conseiller d'état par S. M. I.

Quoiqu'on ne doive pas regarder comme absolument exacts les calculs d'économie politique, il est cependant agréable d'avoir une

idée des forces des principales puissances de l'Europe. Voici le résumé qu'on trouve dans quelques papiers publics, de la recette & des dépenses de la Russie.

1. La capitation produit au-delà de	roubles. 3,272,000
2. Chancellerie de l'Ukraine.	353,039
3. Ferme des eaux-de-vie pour les deux capitales.	210,000
Ferme des eaux-de-vie pour le reste de l'empire.	100,000
4. Douannes de Pétersbourg, Archangel, Riga, Revel, Wibourg, ou frontieres de Pologne.	2,800,000
5. Taxe sur le sel.	1,579,161
6. Mines.	506,208
7. Especes de cuivres frappées à Moscou & Pétersbourg.	2,500,000
8. Douannes de Silésie, frontieres de Chine, contributions sur les pelleteries, &c.	591,495
9. Provinces conquises, Livonie, Ingrie, Finlande.	595,052
10. Droits sur la vente des biens-fonds, &c.	1,733,723

14,250,678

Les revenus de l'empire ne montoient en 1725 qu'à 8,779,750 roubles. La cour reçoit

outre cela plus de denrées en nature, entr'autres 280,000 livres de fel, gibier, volaille, poissons, fruits, herbages, bled, foin, avoine. On consume par an à la cour 90,000 livres de sucre, & 160 quintaux de café; mais il faut remarquer qu'il y a assez communément 140 tables. Les payfans sont divisés par classes, dont la première paie 120 copeikes. Il y a encore des payfans qui appartiennent à la couronne, d'autres à des seigneurs, & d'autres au clergé. Parmi ceux-ci il y a une classe bien remarquable, ce sont les *payfans appartenans aux prêtres pour l'éducation de leurs bâtards*. Les six classes de payfans font au-delà de 6,614,529 têtes, qui paient au-delà de 5,230,593 roubles.

S U E D E.

Stockholm. Le but principal du gouvernement est de rétablir les finances. Pour cet effet, les revenus publics seront mis en ferme; les grandes douanes de terre & de mer ont déjà été afferméées. Au moyen d'un emprunt de deux millions de florins fait en Hollande, S. M. est parvenue à faire circuler plus d'argent comptant dans le royaume. Au nouvel an, les appointemens des officiers militaires ont été payés en écus forts. On retirera les anciens billets de banque, au-dessus de 100 écus; les nouveaux billets se rapporteront uniquement à des écus forts de ban-

que, & le moindre sera de 10 de ces écus.

Le prince de Kurakin, gentilhomme de la chambre de l'impératrice de toutes les Russies, venu ici pour annoncer le mariage du grand-duc, a été reçu membre honoraire de l'académie royale des sciences.

D A N N E M A R C.

Coppenhague. Sur la fin de l'année dernière, le roi jugea convenable de faire une nombreuse promotion dans sa marine. Deux contre-amiraux ont été élevés au grade de vice-amiral; trois commandans, à celui de contre-amiral; quatre lieutenans, à celui de capitaine-lieutenant; huit lieutenans en second, à celui de premier lieutenant; & dix-neuf cadets, à celui de lieutenant en second.

P O L O G N E.

Varsovie. Par l'acquisition que vient de faire S. M. Pr. des trois seigneuries de Langefuhr, Heiligbron, & Newfchotland, toutes les trois limitrophes des états Prussiens, le roi se trouve seigneur & possesseur de toutes les terres situées entre la ville de Dantzic & la Vistule.

En conséquence de la constitution établie par la dernière diete concernant le papier timbré, le roi vient de faire publier un universel, portant que tous les actes qu'on passera à l'avenir, seront faits sur du papier timbré, &c.

Le lombard , proposé par plusieurs riches particuliers étrangers , qui devait être établi dans cette capitale , n'aura pas lieu , à cause des dommages considérables qui doivent résulter de cet établissement.

En conséquence d'une permission du roi , les réformés se disposaient à faire aux fêtes de noël la dédicace d'une petite église qu'ils ont bâtie près le cimetièrè des dissidens ; mais ils ont reçu défense d'y procéder ; ils ont même été cités devant l'officialité , pour avoir fait construire cette église. On se flatte que la médiation des cours de Pétersbourg & de Berlin fera lever ces difficultés.

Les incommodités de la saison , & les obstacles qu'elle oppose aux travaux , ont fait suspendre jusqu'au printems la démarcation des frontières avec S. M. le roi de Prusse.

Entre les réglemens d'économie faits par le département de la guerre , celui qui ordonnait une diminution des officiers subalternes & de l'état-major , n'a pas eu l'approbation de S. M. , qui a même fait augmenter le nombre de ces derniers.

Nous avons annoncé dans le tems la permission achetée par les juifs , du prince Sulkowski , pour bâtir dans les fauxbourgs de cette capitale une nouvelle Jérusalem. Cette entreprise a rencontré des obstacles. Les juifs ont redemandé leurs avances ; mais ils

viennent de perdre leur procès en première instance, & ils feront obligés de perdre leurs avances, & de chercher un autre asyle.

A L L E M A G N E.

Vienne. Le voyage que S. M. devait faire en France au commencement de cette année, a été suspendu. Il paraît que ce retard n'a pas eu d'autre cause que la quantité de neiges qui a rendu les chemins impraticables.

Les troubles de Bohême ne sont point encore terminés. Le conseil établi pour cet objet, s'assemble tous les jours, pour satisfaire; s'il se peut, les payfans & la noblesse, dont les intérêts ne sont pas aisés à concilier.

S'il en faut croire les divers avis reçus, il y aura cette année quatre camps, à Laxembourg, à Pest en Hongrie, à Brünn en Moravie, & à Prague en Bohême. S. M. I. a résolu de ne point annoncer d'avance les évolutions qu'elle fera faire à ses troupes; elle les fera connaître au moment de l'exécution. M. Taube, conseiller de la cour, vient de découvrir à Duravar en Esclavonie, les restes d'une ville ancienne, à laquelle une inscription donne le nom de *Respublica Jasorenfis*. Il y avait un bain magnifique, dont les tuyaux qui existent sont de bois de chêne pétrifié.

D'après un état des finances, publié au commencement de cette année, il paraît que les revenus de toutes les provinces

de la domination Autrichienne, montent à 90,398,166 florins, 6 crütz, trois quarts, ou 240,961,730 liv. de France. La dépense s'éleve à 83,313,004, 12 cr. un quart; excédant de la recette 7,085,161 fl. 54 cr. & demi. Le nouveau règlement pour la perception de la taille dans le palatinat d'Oedenbourg en Hongrie, ordonne que désormais, au lieu de s'en rapporter à la déclaration que chaque particulier faisait de ses revenus, on taxera les propriétaires à raison de l'étendue de leurs possessions qui seront mesurées.

par Berlin. Les dernières revues faites par S. M. ont donné occasion de faire un relevé, qu'on dit exact, des troupes Prussiennes. Suivant ce calcul, l'armée est actuellement de 278,820 hommes, dont 33,829 de cavalerie. Ce nombre de soldats est divisé en 33 bataillons de grenadiers, 68 de mousquetaires, 43 de fusiliers, 9 d'artillerie, 36 de troupes de garnisons; en tout 187 bataillons: 17 compagnies particulières, 63 escadrons de cuirassiers, 70 de dragons, 90 de hussards, 10 de bosniaques, 1 de chasseurs; ensemble 234 escadrons.

On lit aussi dans les papiers publics un extrait de quatre dénombremens faits dans les états du roi; ils montrent jusqu'à quel point ce grand prince a réussi à augmenter la population.

	Baptêmes.	Morts.	Mariages.
1715.	69,872.	51,432.	19,633.
1774.	194,091.	144,055.	45,180.
1775.	198,490.	162,403.	44,464.
1776.	187,660.	185,981.	45,927.

S. M. vient de renouveler les ordonnances concernant les jeux de hafard. Ceux qui feront convaincus d'avoir joué, paieront une amende de 300 ducats; & ceux qui auront donné à jouer feront punis d'une amende de 100 ducats, ou de trois mois de prifon à Spandau, au pain & à l'eau.

Bonn. Le 15 janvier, le palais de l'électeur notre augufte fouverain, a été entièrement réduit en cendres, à l'exception des deux ailes. Les appartemens de l'électeur ont été garantis, parce que le vent ne foufflait pas de ce côté-là. Dans l'efpace de huit à neuf heures, les flammes avaient dévoré le buon-retiro, la chapelle, l'hôtel-des-pages, le grand efcalier, la falle du bal, & tout le quarré de la réfidence. La perte eft évaluée à plus de trois millions d'écus. La chute d'un plafond a tué ou bleffé quinze à feize perfonnes, parmi lesquelles on regrette fur-tout le confeiller aulique de Breuning. L'électeur, averti du danger, eut à peine le tems de s'habiller. S. A. E. fe rendit au jardin du château, d'où elle vit le péril auquel la ville étoit expofée. Ce bon prince donna avec la plus grande préfence

d'esprit les ordres pour sauver tout ce qui pouvait l'être. Des avis subséquens portent que S. A. a assisté à un service à la grande église, suivi d'un *Te-Deum* chanté au son de toutes les cloches, pour remercier le Seigneur de l'avoir préservée. Le grand chapitre & les états du pays de Munster, pleins de respect & d'attachement pour leur auguste souverain, lui ont offert de leur propre mouvement une somme considérable pour sa cassette particulière, & une autre encore plus forte pour le rétablissement de son palais.

I T A L I E.

Rome. On apprend ici la mort de S. E. le cardinal Parraciani, archevêque de Fermo, décédé le 3 janvier, à l'âge de soixante-deux ans. Le 5, le cardinal Louis-Marié Torrigiani fut enlevé par une attaque d'apoplexie, à l'âge de quatre-vingts ans. Il était de la création de Benoît XIV.

S. S. vient de donner des ordres pour la dessication des marais pontins. Ce projet, qui contribuerait à rendre l'air de ces contrées plus sain, & à mettre en valeur des terres inutiles, a déjà été formé par plusieurs pontifes, & abandonné par leurs successeurs.

S. A. S. le landgrave de Hesse-Cassel, arriva à Rome dans le plus rigoureux incognito. Il y passera tout le carnaval, après lequel

quel il ira à Naples , pour revenir dans cette capitale pendant la semaine sainte.

Naples. Le roi , instruit que don Ange Fernandez faisait un trafic honteux de la justice , l'a banni de ses états , en le privant de ses emplois , & ne lui laissant qu'à titre de charité 500 ducats , pour l'entretien de sa famille. — Le Vésuve vient de s'ouvrir sur un de ses côtés. L'éruption est considérable , & le duc d'Ostrogothie l'a observée avec attention.

Florence. Le grand-duc vient de supprimer dès à présent tous les hermites qui n'ont point d'hermitage. Il leur est enjoint de quitter l'habit , & de cesser leurs quêtes. Ceux qui occupent actuellement un hermitage , seront tolérés jusqu'à la fin de leurs jours ; mais à condition qu'ils ne se distingueront plus par un habillement particulier , & qu'ils renonceront à la quête.

E S P A G N E.

Madrid. On assure que la reine de Portugal , actuellement à la tête des affaires , a fait à notre cour des propositions avantageuses pour prévenir les suites du différend qui subsiste en Amérique. L'escadre , sous les ordres de dom Michel Gaston , est partie de Cadix , composée de deux vaisseaux de guerre , deux frégates , & quelques brûlots : on en ignore la véritable destination.

Le roi a augmenté le corps royal d'artillerie de quatre compagnies, dont il a donné le commandement, avec la qualité de lieutenant-colonel, à dom Antonio Angollo. — Le tribunal de l'inquisition reprend l'exercice de son autorité. Sur les plaintes du grand-inquisiteur, qu'il se répandait des opinions dangereuses dans le royaume, par le moyen des livres étrangers, il lui a été permis de faire des recherches dans toutes les maisons: Les bibliothèques des grands & des ministres n'ont pas été respectées. Ces perquisitions ont conduit plusieurs personnes distinguées dans les prisons de l'inquisition. Plusieurs autres ont été averties de mettre plus de circonspection dans leurs propos. Sur un ordre de l'inquisiteur, il s'est fait à Cadix une procession solennelle de tout le clergé séculier & régulier. Tous les habitans au-dessus de dix ans, ont eu ordre de se rendre à l'église, où, après un service extraordinaire, on a fait lecture des bulles de Pie V & Paul VI, qui ont accordé à l'inquisition une pleine autorité sur les personnes de tout état; & le peuple y a applaudi.

Le roi a permis à l'infant don Louis de choisir pour sa résidence un lieu plus commode & moins éloigné de la cour.

P O R T U G A L.

Lisbonne. Un bâtiment Américain, qui

était dans le port de cette capitale depuis plus d'un an, ayant été expédié pour Corke avec une cargaison de sel, fut pris, la semaine dernière, au moment où il sortait du Tage, par une frégate Anglaise; mais il a été relâché par ordre du gouvernement Anglais.

Depuis les dernières nouvelles que nous avons données de la santé du roi de Portugal, l'état de ce monarque paraît avoir été assez critique. Les derniers avis semblaient n'être pas favorables.

A N G L E T E R R E.

Londres. La cour a fait publier la relation de la prise de Rhode-Island. Les troupes du roi n'y ont trouvé que deux cents habitans, qui, à l'approche de l'armée royale, se sont retirés sur le continent, en laissant derrière eux une vingtaine de piéces de canon, qu'ils avaient eu soin de rendre inutiles. Quatre des vaisseaux du chef d'escadre Hopkins, sont bloqués dans le port de la Providence. Les Américains, ne pouvant échapper à la vigilance de 23 vaisseaux du roi, ont retiré les canons & les agrès, après quoi ils mettront le feu aux navires. Par la prise de Rhode-Island, les vaisseaux du roi ont un port excellent, où ils passeront tranquillement l'hiver; mais le chef-d'escadre Hopkins, en se portant vers Providence, a empêché les bateaux plats de remonter la rivière, & les grands vaisseaux

n'ont pu le faire faute d'eau. — Les généraux Washington & Lée se préparent à disputer aux royalistes le passage de la rivière de Laware. Ils ont allégé plusieurs de leurs armateurs, afin de remonter le plus haut possible; & ils ont coulé à fond deux gros bâtimens, pour empêcher les vaisseaux du roi de les suivre. Le congrès fait un emprunt de cinq millions de piastres à quatre pour cent; il a donné des commissions pour acheter une quantité prodigieuse d'armes, de munitions, d'uniformes, &c. D'un autre côté, le gouvernement a engagé quantité de maçons & de manœuvres, pour mettre Québec & Halifax en état de défense. On a publié à New-Yorck une proclamation qui donne, aux insurgens soixante jours depuis le 10 novembre, pour se repentir & rentrer dans le devoir. Les succès de l'armée royale n'empêchent point qu'on ne s'occupe d'un accommodement. Ce fut, dit-on, l'objet des délibérations d'un grand conseil tenu le 10 de janvier; mais on parle diversement des résolutions qui y furent prises. Les uns assurent qu'il y fut décidé qu'à moins que les chefs de la révolution actuelle ne profitent des offres qui leur ont été faites par la dernière déclaration des commissaires du roi, tous ceux qui seront trouvés portant les armes contre leur souverain, seront punis

selon toute la rigueur des loix militaires ; que les colonies & villes , &c. qui rentreront dans le devoir , jouiront immédiatement de tous les avantages de commerce & de protection promis aux fideles sujets de la couronne. Quant à la taxation , chaque colonie fournira son contingent annuel , sur les réquisitions qui leur en seront faites au nom du roi & du parlement Britannique. Moyennant un prompt acquiescement à ces conditions , il sera accordé un acte de pardon-général , & un autre pour le rétablissement du commerce. La proclamation du lord Howe n'a pas été reçue favorablement par les peuples des colonies. Le congrès s'efforce de nourrir l'enthousiasme des soldats , en leur mettant devant les yeux la gloire & la liberté. " Ce que nous avons souffert pour notre liberté , dit une lettre insérée dans la gazette de Boston , n'est rien en comparaison de ce que d'autres nations ont souffert pour la même cause. Les Suisses soutinrent le choc de soixante batailles pour défendre ce bien précieux , & ils parvinrent à l'obtenir. Devenus états indépendans , ils ont continué depuis à demeurer libres. Ils nous ont donné un exemple frappant de la force & du courage que ce sentiment doit inspirer ; car tout leur pays n'est pas si grand que celui de Massachusset ; leur sol n'est pas de la moitié si fertile , & leur

situation pour le commerce ne peut pas être mise en parallèle avec la nôtre, &c., Le congrès a envoyé à chacune des colonies-unies, le projet d'union qui règle la constitution politique des états-généraux Américains. Il est daté du 4 octobre 1776, & contient seize articles. Nous donnerons cette pièce intéressante le mois prochain.

Tel est l'état des affaires dans l'autre continent. En Angleterre, il semble que les partis qui ont divisé la nation au sujet de cette guerre, poussent l'animosité jusqu'aux voies de fait. Il n'y a pas long-tems que le feu prit au magasin des agrêts à Portsmouth; le 15 janvier, en remuant les décombres, on trouva une machine qui paraît avoir été destinée à renouveler l'incendie. La ville de Bristol vient de souffrir un pareil malheur, qu'on attribue à la même cause. L'adresse présentée au roi pour le féliciter de ses victoires en Amérique, fut signée le 12 janvier. La nuit du 15 au 16, on aperçut sur un vaisseau amarré au quai, une flamme qu'on ne put éteindre qu'après qu'elle eut causé bien des dommages. Cet événement fit faire des recherches; on trouva des matières combustibles sur deux autres vaisseaux; on en trouva dans la boutique d'un droguiste. Enfin, le 29 à sept heures du matin, plusieurs magasins parurent embrasés, dans une

.rue dont les bâtimens très-vieux font presque tous en bois. Heureusement le tems était calme , sans quoi le tiers de la ville eût été brûlé. On évalue la perte à quinze mille liv. sterling.

Le 21, la chambre basse a repris ses séances, & la chambre haute le 23. Elles doivent s'occuper des moyens de rétablir la tranquillité dans les colonies ; mais la moitié des membres qui composent cette assemblée, ne sont point encore arrivés. Ce n'a été que le 27 que l'orateur est parvenu à rassembler le nombre compétent. Le 28, lord Nord présenta un bill pour revêtir les seigneurs de l'amirauté du pouvoir d'accorder des lettres de marque; ce qui pourra bien occasionner quelques débats à la seconde lecture.

La presse se continue avec la plus grande activité. Le 21 janvier, tous les navires marchands, les bâtimens caboteurs, charbonniers, & jusqu'aux petits bateaux répandus sur la Tamise, furent privés de leurs équipages. Les aldermans ont prié le lord-maire d'enjoindre aux maréchaux de la cité de saisir quiconque voudrait, sous prétexte de lettre de presse, arrêter quelques citoyens. Cette résolution eut son effet, & a donné lieu à plusieurs altercations & violences, tant dans la ville que dans les provinces. L'administration s'occupe des moyens de fournir les

ſommes qui excéderont cette année les revenus annuels. Quelques négocians ont offert de prêter juſqu'à dix millions de livres ſterling, à un modique intérêt. On aſſure qu'on demandera au nom du roi 800,000 livres ſterling, pour payer les dettes de S. M., & une augmentation annuelle de 200,000, pour ſes revenus particuliers.

F R A N C E.

Paris. Sur les ordres reçus de la cour, on a fait une levée de charpentiers pour les envoyer à Toulon, où l'on reprend avec activité les travaux ſuspendus, & l'on acheve la conſtruction de deux vaiſſeaux actuellement ſur le chantier. Le 2 février, fête de la purification, S. M. tint un chapitre de l'ordre du S. Eſprit, dans lequel elle nomma chevalier de ſes ordres le comte d'Aranda, ambaffadeur extraordinaire & plénipotentiaire de S. M. Cath.; & chevalier de l'ordre du S. Eſprit, le duc de Villequier, premier gentilhomme de la chambre en ſurvivance; le marquis de Polignac, premier écuyer de monſeigneur le comte d'Artois, & le marquis de Berenger, chevalier d'honneur de Madame. — Le port de Cherbourg, ruiné pendant la dernière guerre, vient d'être réparé. Le baſſin a 100 toiſes de longueur ſur 65 de largeur, & peut contenir 60 des plus forts navires marchands, 80 des médiocres,

& 100 bâtimens ordinaires , tels que ceux de Cherbourg. L'avant-port en contiendra le double quand il fera terminé. La rade de Cherbourg , furnommée, à cause de sa sûreté, *l'auberge de la Manche*, est très-facile à reconnaître depuis qu'on a placé un feu à la pointe de Barfleur. --- Le roi , en apprenant la mort du maréchal de Conflans , l'un des deux vice-amiraux de France , a créé une troisième place de vice-amiral , & a élevé à ce grade le comte d'Estaing , & le prince de Beaufrémont-Liftenois , lieutenans-généraux. Le bailli de Raymond d'Eaux , le comte d'Orvilliers , & le comte du Chaffault , tous les trois chefs-d'escadre , ont été faits lieutenans-généraux des armées navales. Le marquis de S. Aignan , commandant dans le port de Toulon , a reçu ordre de rappeler tous les officiers absens de ce département.

S U I S S E.

Berne. Parmi les membres externes agrégés à l'académie impériale des sciences de Pétersbourg , on trouve les noms de M. le baron de Haller , chevalier de l'ordre de l'Etoile-polaire , seigneur de Goumoens , le Jux & d'Eclagnens , président perpétuel de la société royale de Göttingue , & membre du conseil souverain de la république de Berne ; & M. André Mallet , citoyen de Geneve , & professeur d'astronomie audit lieu.

Un ami de l'humanité, qui, content de faire le bien, veut se soustraire à la reconnaissance publique en cachant son nom, touché des inconvéniens qui naissent de l'imperfection des *loix criminelles* de la plupart des états de l'Europe, a fait parvenir à la société économique de cette ville, un prix de 50 louis d'or neufs, en faveur du mémoire que la société jugera le meilleur sur l'objet qui suit : “ *Composer & rédiger un plan complet & détaillé de législation sur les matières criminelles sous ce triple point de vue : 1°. Des crimes, & des peines proportionnées qu'il convient de leur appliquer. 2°. De la nature & de la force des preuves & des présomptions. 3°. De la manière de les acquérir par la voie de la procédure criminelle, en sorte que la douceur de l'instruction & des peines soit conciliée avec la certitude d'un châtimement prompt & exemplaire, & que la société civile trouve la plus grande sûreté possible, combinée avec le plus grand respect possible pour la liberté & l'humanité.* ”

Quoique jusqu'à présent la société se soit appliquée d'une manière plus particulière à la physique & à l'agriculture, elle aime cependant trop la recherche du vrai & de l'utile dans tous les genres, pour ne pas se charger avec plaisir de la publication d'une question si intéressante pour toutes les nations, & qui

tend à répandre de nouvelles lumieres sur une des branches les plus importantes de la législation. Le prix sera adjugé à la fin de l'année 1779, & les pieces de concours doivent être adressées franco à M. le docteur *Tribolet*, secretaire perpétuel de la société, & seront reçues jusqu'au premier juillet 1779. Elles pourront être écrites en latin, français, allemand, italien ou anglais. Le nom de l'auteur sera renfermé dans un billet cacheté, qui portera la même devise que le mémoire qui l'accompagnera.

Zuric. Pendant le courant de l'année dernière, il est mort dans les quatre paroisses de cette ville 464 personnes. On y a baptisé 428 enfans, 202 garçons, & 226 filles; excédant des morts 36. On a béni 454 mariages.

L'église & l'académie de cette ville viennent de perdre le célèbre J. Jacob Breitinger, chanoine & professeur en grec. Nous ne tarderons pas à faire connaître ses travaux littéraires, & nous invitons ceux de ses compatriotes qui cultivent les lettres, à nous mettre à même par de bons mémoires, de répandre quelques fleurs sur le tombeau de ce savant. Sa place vient d'être accordée à J. Jacob Steinbrüchel, professeur en grec dans le college des humanités. M. Félix Nüscher fut fait professeur des langues grecque & latine dans le college des huma-

nités. M. J. Rod. Rahn obtint la chaire de professeur en droit ; & M. Jacob Hottinger , celle d'histoire profane.

Neuchatel. Le magistrat de Neuchatel, qui a vu avec reconnaissance l'empressement du public à s'intéresser à la trentième loterie qu'il a établie pour rebâtir son hôpital ; ose espérer qu'il n'accueillira pas moins favorablement la trente-unième qu'il propose sur le même plan , & dont le produit sera toujours destiné à former un fonds pour rebâtir cet édifice public.

Le fonds capital de cette loterie est de 80000 liv. valeur de Suisse, l'écu neuf à 4 francs, soit 120000 de France ; elle est composée de 5000 billets & de 1250 lots qui se tireront en une seule classe. Le billet coûtera 16 liv. valeur de Suisse, soit 24 liv. de France.

Les billets seront signés par MM. l'ancien maître-bourgeois Abram J. Lambelet, & David Tribolet Hardy, du grand-conseil.

La distribution des billets se fera dès à présent dans le bureau de M. le maître-bourgeois Félix-Henri Meuron, & on en trouvera aussi dans les principales villes, tant en Suisse qu'ailleurs, chez les collecteurs qui en feront chargés, & qu'on annoncera dans les papiers publics, mais qui n'admettront point de devises.

Le tirage s'en fera publiquement dans

Phôtel-de-ville, en présence du magistrat, le vendredi de la semaine de la foire, 4 juillet 1777; & l'on imprimera incessamment des listes qui indiqueront le sort de tous les billets, que l'on enverra à tous les collecteurs.

Le paiement des lots se fera aux porteurs des billets gagnans, un mois après le jour du tirage de la loterie, dans le bureau de M. le maître-bourgeois Félix-Henri Meuron, ou par les collecteurs étrangers qui auront fait la vente des billets, sous la déduction du 10 pour cent sur la valeur de chaque lot.

P L A N.

5000 billets à l. 16, valeur de Berne, l. 80000.

1	lot de l. 8000	l. 8000
1	de 4000	4000
1	de 2000	2000
2	de 1000	2000
5	de 500	2500
10	de 300	3000
20	de 200	4000
60	de 100	6000
100	de 80	8000
200	de 60	12000
300	de 40	12000
550	de 30	16500

1250 lots l. 80000

On avertit en outre le public, que plusieurs

personnes ayant désiré que la loterie se tirât en plein, on adhère avec plaisir à d'aussi justes demandes ; ne souhaitant pas mieux que de s'attirer la confiance générale. Pour cet effet, le tirage commencera le vendredi 4 juillet prochain, dès les six heures du matin. On trouvera aussi des plans & des billets chez M. Salomon Traxler, à Zurich. Nicolas Preiswerck, à Bâle. J. J. Pfister & compagnie à Schaffouse. P. Chenaud, Vaucher & Fatton, Barbezat & André Bovay fils, à Geneve ; & autres villes de la Suisse.

F I N.



T. A. B L E.

I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse. †

I. *Description des arts & métiers, &c.* page 3.

II. *La vie & les opinions de Trijtram Shandy.*

15.

III. *Plan d'éducation, &c.* 28

IV. *Lettres de Selkof a Wolmar.* 31

II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.

I. *Zuma, tragédie.* 33

II. *Histoire de Lorraine.* 46

III. PARTIE. Pièces fugitives.

I. *Projet de réquisitoire ou de règlement sur la manière dont on pourrait traiter à l'avenir les esprits-forts, soi-disant philosophes.*

49

II. *Observations sur le mercure, relativement à la physique.* 62

III. *Lettres de Sophie, ou voyage de Menunel jusqu'en Saxe. Suite.* 75

IV. *Seconde lettre aux éditeurs sur la géographie de la Suisse.* 91

V. *Fragment d'un chant du poème de la nature.* 97

VI. *Prix proposés par l'Académie royale de Mantoue.* 100

IV. PARTIE. Annales politiques de l'Europe.

<i>Turquie.</i>	102
<i>Russie.</i>	104
<i>Suede.</i>	106
<i>Dannemarc.</i>	117
<i>Pologne.</i>	ibid.
<i>Allemagne.</i>	109
<i>Italie.</i>	112
<i>Espagne.</i>	113
<i>Portugal.</i>	114
<i>Angleterre.</i>	115
<i>France.</i>	120
<i>Suisse.</i>	121

